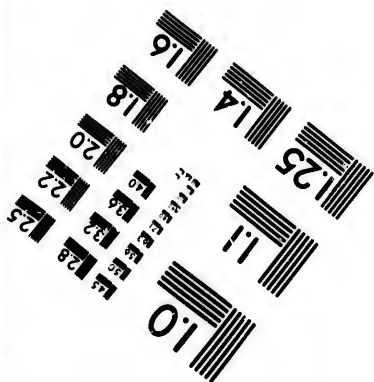
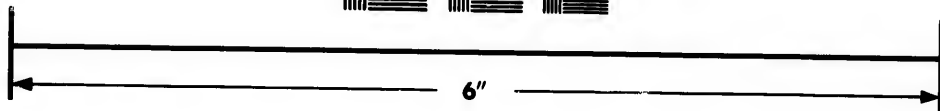
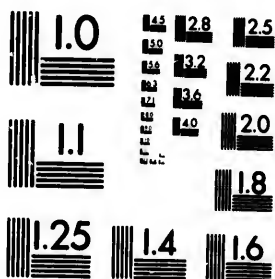


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28  
32  
25  
20  
18

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

10

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

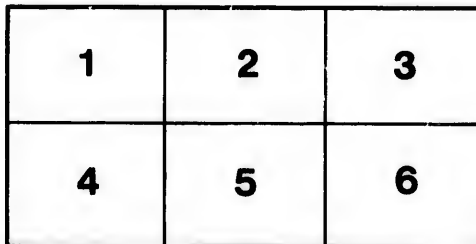
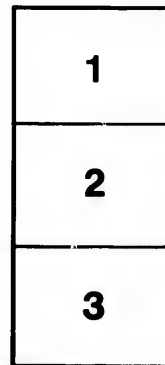
Morisset Library  
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset  
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de l'état de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
o

peure,  
à

---

L'abbé David-Henri Têtu

CURÉ DE

**SAINTE-ROCH-DES-AULNAIES**

PAR

**MGR HENRI TÊTU**

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTÉ, PROCUREUR  
DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC



QUÉBEC.

DUSSAULT & PROULX, Imprimeurs

---

1898



Section :

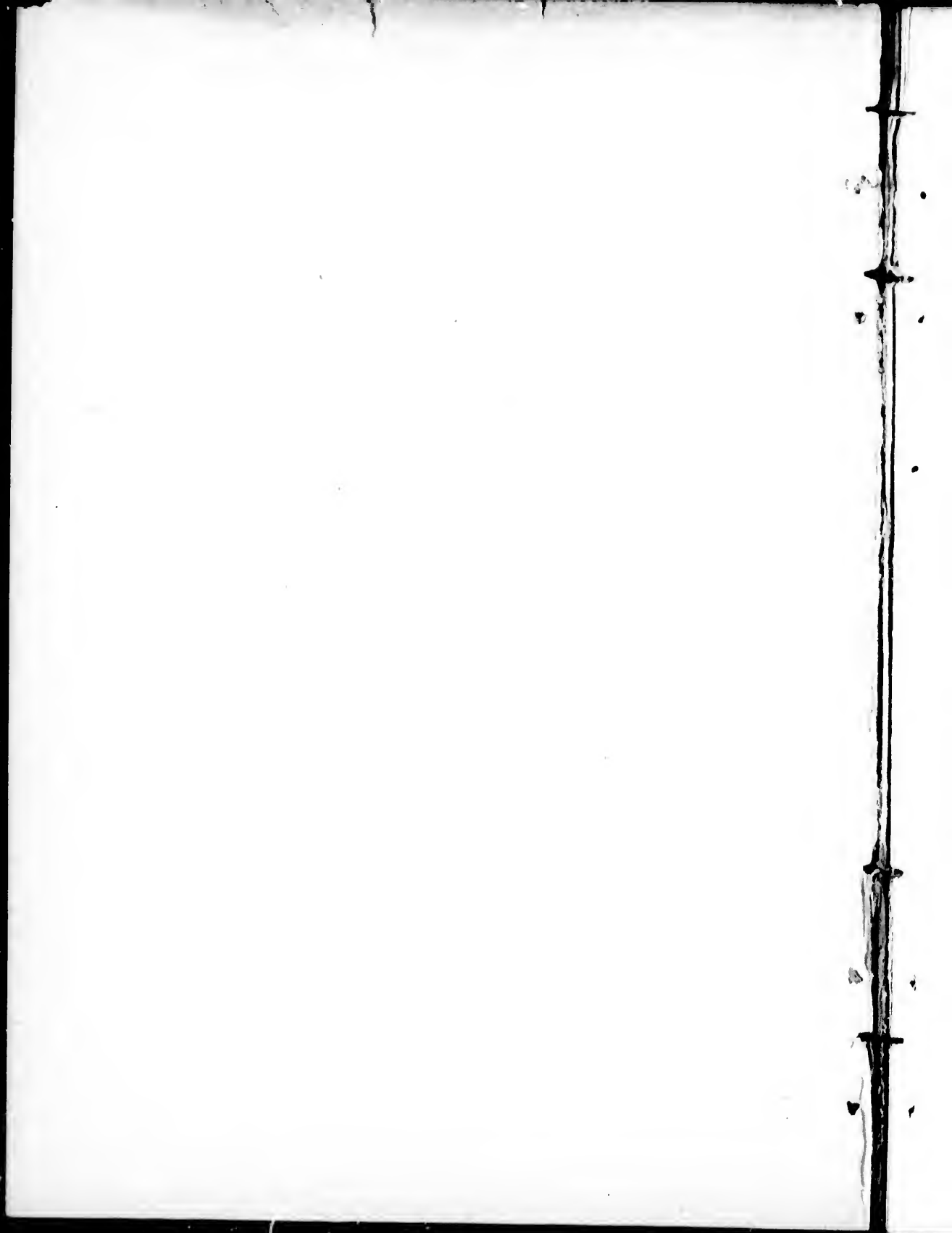
Rayon :

Juniorat du S. - C., Ottawa.

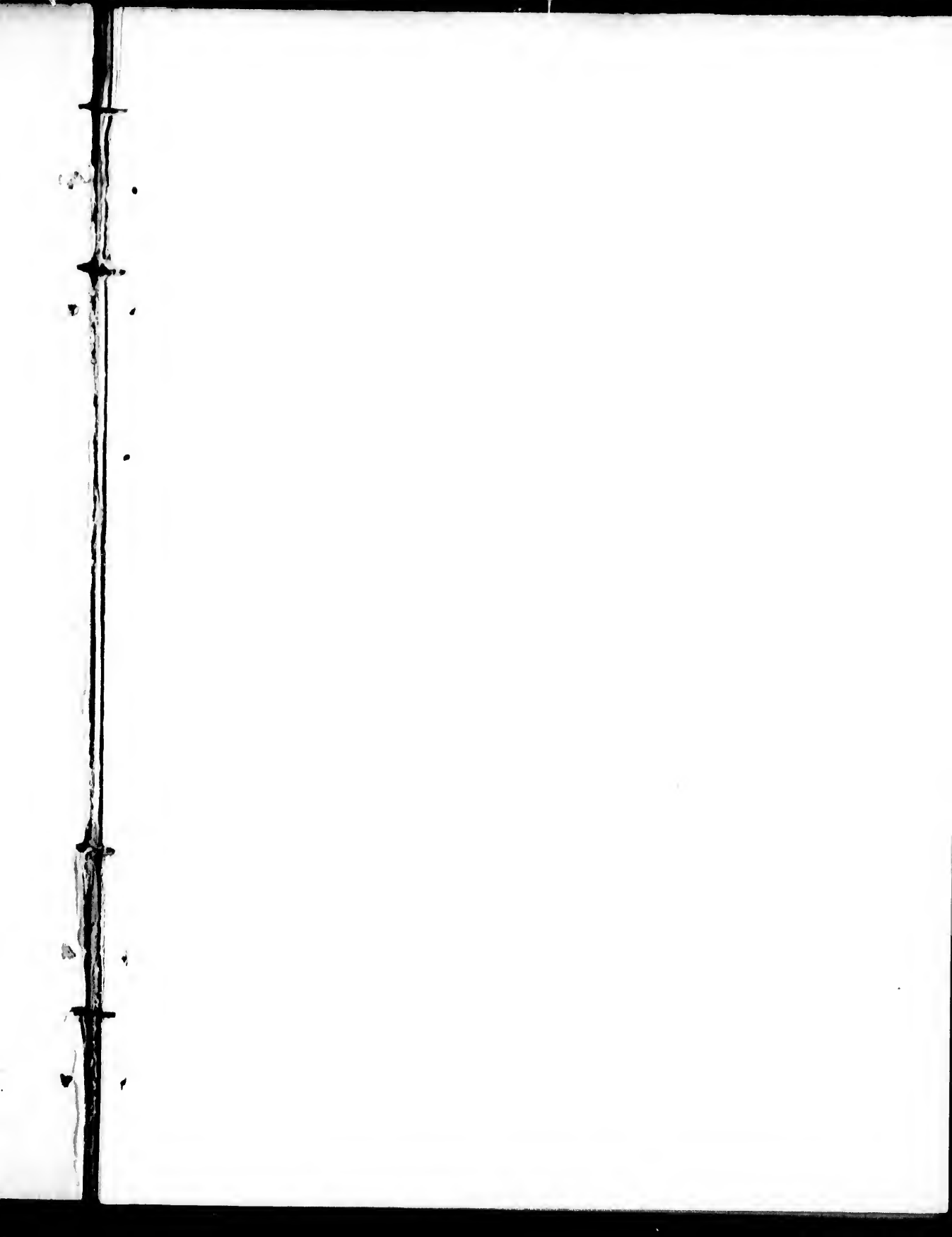
**NOTICE BIOGRAPHIQUE**

---

**L'ABBE DAVID-HENRI TETU**









L'ABBÉ DAVID-HENRI TÊTU  
Curé de Saint-Roch des Aulnaies

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

---

## L'abbé David-Henri Têtu

CURÉ DE

**SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

PAR

MGR HENRI TÊTU

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ, PROCUREUR  
DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC



QUÉBEC

DUSSAULT & PROULX, Imprimeurs

---

1898

1898-1

## AVANT-PROPOS

CES quelques notes historiques font partie d'un ouvrage considérable que je suis à écrire sur les familles Têtu, Dionne, Bonenfant, Perault, et autres qui leur sont alliées. Comme il ne pourra s'agir que d'une édition intime, publiée à un nombre très restreint d'exemplaires, j'ai cru que je devais faire une exception pour la notice que j'y consacre à mon oncle, l'abbé David-Henri Têtu, mort en 1875, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies. Tous ses parents, tous ses anciens paroissiens seront heureux, je crois, de lire cette vie édifiante d'un prêtre qui a fait honneur à sa famille et à l'Eglise, et dont la mémoire comme le portrait mérite d'être religieusement conservée.

Je fais précéder cette notice biographique de quelques notes sur l'histoire de Saint-Roch-des-Aulnaies et sur les curés qui ont été les prédécesseurs de M. l'abbé Têtu. Quant aux successeurs, je n'en dirai rien. Deux sont morts, MM. E. Dufour et J. O.-Soucy, et leur souvenir est encore bien vivant dans la paroisse

de Saint-Roch, où ils ont tous deux travaillé avec zèle et où ils ont voulu aussi tous deux dormir leur dernier sommeil. M. L.-H. Leclerc et M. F. Garneau qui leur ont succédé, sont encore pleins de vie et de santé et il ne conviendrait guère de mettre ici leurs notices biographiques. Je dois seulement offrir mes sincères remerciements à mon ami, le curé actuel de cette belle paroisse, pour les renseignements qu'il a bien voulu me donner, et exprimer la satisfaction véritable que j'éprouve en le voyant curé de Saint-Roch et digne successeur de celui qui fait le sujet principal de cette petite étude historique.



## NOTICE BIOGRAPHIQUE

---

# L'ABBÉ DAVID-HENRI TÊTU

---

---

### PREMIÈRE PARTIE

---

#### NOTES HISTORIQUES SUR SAINT-ROCH- DES-AULNAIES (1)

LA seigneurie de Saint-Roch-des-Aulnaies fut concédée le 1er avril 1656, par M. de Lauzon, *Gouverneur pour la Compagnie*, à Nicolas Juchereau de Saint-Denis ; elle a trois lieues de largeur sur deux de profondeur. Elle passa ensuite aux mains des Juchereau-Duchesnay, descendants de la famille précédente, lesquels la vendirent à l'honorable Amable Dionne ; et maintenant elle appartient à M. Arthur Deschênes, député au fédéral pour le comté de

---

(1) On trouve aussi *des Annais* et *des Aulnets*. Voir *Bouchette*.

l'Islet. En 1683, elle n'était habitée que par deux familles et onze âmes, comme on le voit par *l'Etat présent des missions* préparé sous l'administration de Mgr de Laval. A la même époque, Kamouraska n'avait qu'un habitant, la Bouteillerie (la Rivière Ouelle) huit familles et soixante âmes, La Combe (Sainte-Anne de la Pocatière) cinq familles et quarante âmes. De Saint-Thomas jusqu'à Kamouraska inclusivement, toutes les paroisses et missions étaient desservies par un seul missionnaire, qui était alors, en 1683, M. l'abbé Thomas-Joseph Morel, arrivé de France en 1661, et qui avait d'abord desservi la côte de Beaupré et l'île d'Orléans. La visite régulière des missions se faisait deux fois par année.

« Le fleuve étant la seule voie de communication d'une seigneurie à l'autre, le missionnaire était obligé de voyager en canot d'écorce, pour aller faire la visite de ses ouailles disséminées çà et là le long de la côte. Il avait toujours avec lui sa chapelle portative, car il ne trouvait en plusieurs endroits ni vases sacrés, ni ornements pour le service divin qu'il célébrait



dans la maison de quelques habitants. Un compagnon de voyage montait avec lui le canot d'écorce pour l'aider à manier l'aviron et à porter les effets indispensables au trajet. Était-il appelé auprès de quelque malade, en hiver, il lui fallait franchir la distance qui l'en séparait, monté sur des raquettes, en suivant le bord de la grève, couverte parfois de cinq à six pieds de neige. Rien ne l'arrêtait, ni le vent glacial, ni le dégel, ni les pluies d'averse qui lui fouettaient le visage et le trempaient jusqu'aux os, ni les tempêtes de neige qui l'enveloppaient de leurs tourbillons, l'empêchaient presque de respirer et de voir plus loin qu'à dix pas devant lui. . . Heureux quand il pouvait trouver asile le soir sous le toit hospitalier de quelque brave colon. » (1) L'abbé Casgrain qui est l'auteur de ces lignes, décrit ensuite la réception que l'on faisait au missionnaire, le bonheur que l'on éprouvait à le voir et les consolations qu'il répandait sur son passage.



---

(1) *Une Paroisse Canadienne au XVIIe siècle.*

L'abbé Pelmelnaud fit la mission de la côte-du-sud au commencement de l'année 1685, à la place de l'abbé Morel, lequel, à la fin de la même année, la parcourut lui-même pour la dernière fois. Car à partir de cette époque, il y eut toujours un missionnaire résidant soit à la Rivière-Ouelle soit à Sainte-Anne, et c'était lui qui tout naturellement était chargé de Saint-Roch-des-Aulnaies. En tête du premier cahier paraphé pour la Rivière-Ouelle par René-Louis Chartier, écuyer, seigneur de Lotbinière, conseiller du roi, etc., il est spécifié que ce cahier servira « pour l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures qui se feront pendant cette année (1<sup>er</sup> janvier 1658) dans les paroisses qui sont depuis la Grande-Anse (Sainte-Anne de la Pocatière) jusques à la Rivière-du-sud, y compris les Iles-aux-Oyes et aux Gruës. »

En 1686, ce fut un récollet, le frère Nicolas Cadard, qui desservit la Rivière-Ouelle ; en 1689, un autre récollet, le frère Emmanuel Juneau. Viennent ensuite, en 1690, M. Pierre de Francheville, et en 1691, M. Bernard de

Requeleyne jusqu'en 1718. A partir de 1715, il y eut un curé résidant à Sainte-Anne, chargé de la desserte de Saint-Roch, et ce jusqu'en 1750. Ce fut d'abord M. Jacques Lesclache, prêtre canadien, ordonné à Québec. Il signait *Missionnaire de la Grande Anse*. Vient ensuite, en 1718, M. Nicolas-Joseph Chasles, et huit mois après, M. Sauvenier de Coppin, qui se donnait le titre de *curé de Sainte-Anne et de ses dépendances*. En 1719, ces fonctions sont remplies par un récollet, le frère Maurice Imbault ; en 1734, par M. Louis-Bernard Gastonguay ; en 1738, par M. Charles Duchouquet jusqu'en 1750.



Je crois que ce fut cette année-là que M. Charles Gareault fut nommé premier curé résidant de Saint-Roch-des-Aulnaies. Cependant, en mars 1753, il signe humblement *Missionnaire à Saint-Roch*. En avril suivant, il devient *curé missionnaire*, et continuant toujours à monter en grade il finit, au mois de juillet de la même année, par atteindre le sommet de

---

la perfection, et il prend le titre de *curé de la paroisse de Saint-Roch*. (1)

Qui a donné saint Roch pour patron à cette paroisse ?—Je n'ai pu le découvrir dans les archives soit de l'archevêché, soit de la paroisse, archives qui sont très incomplètes et ne donnent que très peu de détails sur les origines de cet établissement. Le plus ancien document que j'aie trouvé, c'est l'érection de la paroisse par le décret suivant, cité dans les *Edits et Ordonnances*, en date du 3 mars 1722 :

« *Les Aulnets*.—L'étendue de la paroisse de Saint-Roch située en la dite Seigneurie, sera de trois lieues et demie, savoir : trois lieues de front que contient le dit fief des Aulnets, à prendre du côté d'en bas, depuis celui de la Pocatière, en remontant le long du fleuve, jusqu'au fief du sieur Dauteuil dit la Pocatière, et demi lieue de front que contient le fief du sieur Dauteuil, depuis le fief des Aulnets, en

---

(1) Mgr Tanguay dit que c'est M. de la Valinière qui fut le premier curé résidant, mais je crois qu'il fait erreur.

---

remontant le long du fleuve, jusqu'au fief de Port-Joly, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes. »

On voit par un mémoire présenté au Conseil de la Marine, le 11 avril 1722, qu'il fut question à cette époque d'annexer une partie de la Grande-Anse à la cure de la Bouteillerie, « et l'autre partie à la seigneurie des héritiers Saint-Denis, à la Grande-Pointe. » On aurait ainsi anéanti la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière au profit des deux paroisses voisines.

C'est le sieur Dauteuil, alors résidant à Paris, qui présente ce mémoire rédigé sur les informations qu'il a reçues de son fils, alors seigneur de la Grande-Anse.

Celui-ci représente « 1° que sa terre dans la Grande-Anse a plus de deux lieues de front le long du fleuve Saint-Laurent, et que cette étendue de terre est toute habitée (parce qu'il y a fait construire un moulin) soit par des tenanciers à cens et rentes, ou par des fermiers sur des métairies considérables qu'il y a fait défricher, et qui produisent de grosses dîmes au curé.

---

« 2° Que sur cette terre il y a une église bâtie . . . dans laquelle, depuis plus de six ans, on fait toutes les fonctions curiales.

« 3° Que ses enfants, par son ordre, ont garni cette église de vases d'argent pour les saints mystères et des ornements et livres nécessaires, et qu'il a fait la dépense de faire peindre à Paris un très beau tableau de sainte Anne, patronne de cette paroisse, qu'il a envoyé à ses dépens, il y a plusieurs années, pour mettre au retable qui y sera placé, et qu'il y a un concours considérable à la fête de cette sainte patronne et même pendant le cours de l'année. »

Il expose ensuite la distance que les habitants auraient à franchir pour se rendre soit à la Rivière-Ouelle, soit à Saint-Roch. Il ajoute : « Quand celle de Saint-Denis (c'est-à-dire la seigneurie de ce nom dont fut formée la paroisse de Saint-Roch) sera entièrement garnie d'habitants, elle suffira pour faire une grande et bonne paroisse, puisqu'elle aura trois lieues de front sur le fleuve ; et jusqu'à ce temps tous ceux qui y sont établis peuvent venir,

comme ils l'ont toujours fait, à sa paroisse, (celle de M. Dauteuil) ne paraissant pas juste de démembrer et détruire une cure bien établie pour fortifier une qui ne l'est pas. »

Comme on le sait, ce projet d'anéantir Sainte-Anne n'eut aucune suite.



Deux ans après, en 1724, Mgr de Saint-Vallier écrivait la lettre pastorale suivante :

« NOUS JEAN, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Québec.

« A nos très chers enfants les habitants de la Grande-Pointe et de la paroisse de Saint-Roch, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

« Quoique l'amour et l'affection que vous avez fait paraître, depuis bien des années, pour avoir une église de pierre sous l'invocation du grand saint Roch, me soient une assurance que vous y travaillerez tous avec joie et avec ferveur, nous vous faisons cependant une étroite obligation de vous empresser pour attirer sur vous et sur vos familles les grâces que Notre-

Seigneur a coutume de verser avec abondance sur ceux qui font paraître avoir de l'amour pour leur église paroissiale et pour certains saints distingués qu'il désire être honorés, et plus singulièrement dans certains lieux que dans d'autres. C'est pourquoi, le saint Nom de Dieu invoqué, nous vous pressons, nos très chers enfants en N.-S., de faire paraître votre zèle dans l'édification de cette église à laquelle, pour vous animer, nous promettons de contribuer autant que l'état présent de nos affaires nous le pourra permettre. Nous vous exhortons d'ajouter foi à tout ce que le Père Maurice (1) vous pourra dire sur cela de notre part et sur la manière dont la dite église pourra mieux être construite, le connaissant plein d'habileté et de bonne volonté pour vous tous. C'est de quoi nous osons vous assurer et de l'affection de père avec laquelle nous continuerons de vous aimer en Dieu et en Jésus-Christ.

« Donné à Québec sous notre seing et celui de notre secrétaire et scellé du sceau de nos armes, ce 12ème juin 1724.

† JEAN, Evêque de Québec.

Par Monseigneur,

Tessié. »

---

(1) Maurice Imbault, récollet, résidant à Sainte-Anne, de la Pocatière.



Il est bien certain que l'on se rendit aux désirs et aux prières éloquentes du prélat et et que l'on construisit une église en l'honneur du grand saint Roch. Comme presque toutes les églises de la Côte-du-sud, elle dut être incendiée et en partie détruite par les Anglais en 1759. On peut se faire une idée assez exacte de l'état déplorable de cette paroisse après la guerre, par la lettre suivante de M. le curé Gareault, en date du 8 février 1761, adressée au Vicaire-Général de Québec :

« Serait-ce trop présumer de votre bonté de vous demander, soit pour moi, soit pour les pauvres de ma paroisse, les douze piastres de componendes que j'ai à vous remettre ? Mon besoin est si extrême, votre cœur si généreux et si compatissant, que je n'hésite point de croire et d'espérer que vous me les accorderez. En conséquence, je n'ai pu me déterminer à les envoyer par l'occasion présente. Telle est la position dans laquelle je me trouve : ruiné par la guerre, vivant à l'emprunt depuis le commencement de l'automne, assiégé de pauvres presque tous les jours, n'ayant qu'une dizaine

d'habitants en état de payer la dîme dont la plus forte est de quatre minots ; voilà, monsieur, sans exagération, la situation du curé de Saint-Roch. J'ometts de vous dire qu'il m'a fallu faire faire des réparations à l'église et au presbytère à mes frais, sans espérance de les récupérer de sitôt. . .

« GAREAULT, Ptre »

« Le 8 février 1761  
de Saint-Roch. »

Cette lettre prouve clairement que M. Gareault résidait à Saint-Roch-des-Aulnaies.

M. Gareault quitta cette paroisse en 1769 pour aller curé de Berthier, puis de Saint-Valier où il mourut le 24 juillet 1794, à l'âge de soixante-dix ans et cinq mois. Il fut inhumé dans l'église paroissiale. Il était né à Montréal, de René Gareault et de Marie-Anne Mauge.



Saint-Roch-des-Aulnaies demeura alors sans curé résidant jusqu'en 1777 et fut desservie par M. Pierre-Antoine Porlier, curé de Sainte-Anne de la Pocatière. En 1773, il écrit à l'évêque

au sujet de l'agrandissement à faire à l'église de Saint-Roch. Dans cette lettre, il est dit que le prélat avait donné ordre dans ses visites de faire cette réparation et qu'il avait promis aux paroissiens de leur donner un curé dès que les travaux seraient terminés.

Mgr Briand répond 1° qu'il consent à la bâtisse, puisqu'il l'a lui-même recommandée ; 2° qu'il faudra lui présenter un plan pour qu'il puisse juger de la place du chœur, des bancs, etc., etc., et enfin des fonts baptismaux, *place trop négligée ci-bas* ; 3° qu'il n'aimait pas les églises à la *récolle*, à cause qu'étant trop larges, la charpente fatiguait les murs, qu'il n'y avait pas de commodité pour placer le confessionnal et les fonts baptismaux ; que dans celles où il y avait des chapelles, il y avait aussi plus de commodités, et qu'elles servaient de contre-forts. « Cela dit, faites ce que vous voudrez et ce que voudront les habitants. Et puisqu'on a manqué à me présenter un plan, qu'ils suivent leurs idées, je ne m'en soucie pas et je consens à leur projet. » 27 juin 1773.

L'édifice fut terminé, car, en 1777, l'évêque accomplissait sa promesse et nommait curé de Saint-Roch M. H.-Pierre Huet de la Valinière. Il était du diocèse de Nantes, arriva au Canada, sous-diacre, en 1754, et fut ordonné prêtre le 15 juin 1755. Curé d'abord à la Rivière-des-Prairies, il fut transféré à Saint-Roch-des-Aulnaies, comme je viens de le dire, et n'y demeura qu'une année. Toutes ses lettres sont des lamentations de Jérémie ; cet abbé avait un tempérament malheureux, il se plaignait sans cesse et se créait des difficultés à tout propos. L'année qui avait précédé son arrivée à Saint-Roch, M. l'abbé Bailly de Messein, chapelain des troupes royalistes, avait réussi avec M. de Beaujeu à enrôler cinquante miliciens de Kamouraska, quatre de la Rivière-Ouelle, (1) vingt-sept de Sainte-Anne et *vingt-cinq de Saint-Roch*.

Il y eut, comme l'on sait, un combat à Saint-Pierre, et les royalistes furent battus par les re-

---

(1) Les habitants de la Rivière-Ouelle penchaient en faveur de la révolte. Ils s'emparèrent un jour de leur curé, M. Parent, et le conduisirent ainsi prisonnier jusqu'à Saint-Jean Port-Joli où il fut remis en liberté.

belles ayant avec eux cent cinquante Bostonnais. Trois hommes furent tués, dix blessés et un plus grand nombre faits prisonniers. Ce combat eut un grand retentissement dans les paroisses qui avaient fourni des volontaires et répandit la consternation dans les familles. On fit des reproches sanglants aux curés, et on les accusa d'avance d'avoir causé la mort de ceux qui étaient partis. M. de la Valinière pouvait s'en laver les mains tout à son aise, puisqu'il n'était pas là quand le recrutement avait eu lieu. Mais on voit par une de ses lettres qu'il n'était pas sans appréhension et qu'il ne paraissait pas avoir la conscience tranquille. « J'ai appris aujourd'hui, dit-il, une chose qui ne fait pas d'honneur à ma paroisse, et comme le démon mon ennemi a tiré de tout temps avantage de tout contre moi, j'ai sujet de craindre encore aujourd'hui la même chose. Je croyais cette paroisse une des plus zélées pour le service du Roi, comme Votre Grandeur elle-même et ces messieurs du Séminaire m'avaient fait l'honneur de me le dire. En conséquence, je me suis contenté de les louer dans mes conversations et d'encourager ou fé-

liciter ceux dont les enfants ont été blessés ou sont encore prisonniers chez les Bostonnais pour le service du Roi, ou même ont été tués, car plusieurs sont de ce nombre. Mais je croyais superflu de faire ce que je vais faire à présent, c'est-à-dire de prêcher souvent l'obéissance due au Roi. Toutefois, je viens d'apprendre que presque tous ceux qu'on a commandés ont désobéi. Quel avantage mon ennemi ne tirera-t-il pas de ma prétendue négligence !... Je me trouve ici dans un état de misère que l'on ne peut guère se représenter à moins que l'on y passe... une église naissante, un presbytère tombé en ruine depuis bien des années, une terre abandonnée, dénuée de clôture et de tout, sans vache qu'on n'a pas honte de me faire jusqu'à cent cinquante francs... ne trouvant ni beurre à acheter ni chose quelconque pour la vie, mais seulement quelque peu par charité ; car je puis dire à la louange de ces pauvres gens, qu'ils m'ont donné et non pas vendu ce dont j'ai vécu jusqu'à présent... » Il parle ensuite d'une annexion projetée d'une partie de Saint-Roch à Saint-Jean, affaire qu'il voulut

plus tard porter devant les tribunaux et qui ne lui fit pas honneur.

L'évêque lui répondit qu'il ne fallait pas s'affliger outre mesure. « Les jeunes gens commandés n'ont pas obéi ; quoiqu'il se soit trouvé plusieurs royalistes en Saint-Roch, il ne laissait pas cependant que d'y avoir une certaine quantité de Bostonnais, ce sont sans doute ceux-là qui ont été commandés. Ils n'est pas surprenant qu'ils n'aient pas obéi.

« Ne me parlez pas, mon cher patriote, de misère ; vous ne me persuaderez pas. Je crois bien tout ce que vous me marquez de la situation de votre paroisse, des travaux à faire, et de la cherté des choses, mais vous croire réduit à l'indigence et à la mendicité, c'est ce que je ne puis me persuader. Vous me dispenserez de vous en détailler les raisons. »

M. de la Valinière fut nommé curé de Sainte-Anne en 1778 et il n'y fut pas plus heureux qu'à Saint-Roch, car je lis ce qui suit dans une

---

petite brochure écrite par feu l'abbé Odilon Paradis. (1)

« Ce monsieur (M. de la Valinière) eut du chagrin à Sainte-Anne, car on trouve la note suivante dans la reddition de compte qu'il fit avant de partir. Après avoir énuméré divers articles dont il faisait présent à la fabrique, le secrétaire *ad hoc* ajoute : « desquels articles il « ne demande aucun paiement, et il'en eut fait « ou ferait bien d'autres, si on n'eut pas déjà « commencé et si on ne continuait à le payer « d'ingratitude. » M. de la Valinière quitta le pays au mois d'octobre 1779 et ce sur l'ordre formel du gouverneur.

Il raconte lui-même à M. de Castries, secrétaire d'Etat au département de la Marine, les persécutions auxquelles il a été en butte durant son séjour au Canada et les grands services qu'il y a rendus à l'Eglise. Je n'en cite qu'un extrait :

---

(1) *Notes historiques sur la paroisse et les curés de Sainte-Anne de la Pocatière.*



Après avoir parlé de son procès avec l'évêque, il continue en ces termes : « Il arriva donc qu'en 1776, les insurgens, nommés en Canada les Bostonnais, ayant pris le pays et assiégé Québec, pendant tout l'hiver, jugèrent à propos de détenir deux prêtres prisonniers à Sorel ; alors notre missionnaire (M. de la Valinière parle de lui-même) étant le seul qui pût s'expliquer en anglais, crut devoir faire quelque effort pour les délivrer ; il fut donc à Sorel et eut le bonheur au moins d'en retirer un qu'il amena avec lui. Mais sa demande ne tarda pas à être rendue suspecte au gouvernement anglais, lequel après trois ans de persécution extrême, le fit enfin partir subitement, le 25 octobre 1779, et l'envoya à Portsmouth avec défense de le mettre à terre sans l'agrément du ministère. Il a donc été là sept mois et demi, à bord des vaisseaux avec seulement les deux tiers de la ration d'un soldat, puis encore vingt jours prisonnier également contre le droit des gens à Alesford, d'où, avec un passeport, il est venu comme il a pu par Ostende. Mais pour comble de malheur, ayant mis ce qui lui restait dans un coffre à bord d'un vaisseau pour être conduit

à Nantes, le vaisseau a fait naufrage. Pour lui, étant venu par terre à Paris, il prit à son arrivée la liberté de demander par écrit une audience à M. de Sartine qui sans doute n'eut pas le temps de l'honorer d'un mot de réponse. » Il termine en demandant la protection du gouvernement et en offrant ses services.

Revenu en Canada en 1792, il mourut d'une chute de voiture, à l'Assomption, le 29 juin 1806, à l'âge de soixante et quinze ans. Il fut inhumé à Saint-Sulpice.



Après lui M. Louis Hubert fut curé de Saint-Roch pendant deux ans. Nous n'avons qu'une lettre de lui et elle est sans importance.

M. Hubert était le frère du prélat du même nom, qui fut coadjuteur de Mgr Desglis et après la mort de ce dernier, évêque de Québec. Il était né en cette ville le 3 juillet 1754, fils de Jacques-François Hubert et de Marie-Louise Maranda. Ordonné le 16 août 1778, il avait été nommé tout de suite curé de Saint-Roch, et fut

chargé successivement des paroisses de Sainte-Croix et des Ecureuils. En 1793, il se retira aux Grondines et c'est là qu'il mourut le 18 janvier 1794.



Son successeur, M. Joseph Verreau, ordonné prêtre le 19 octobre 1777, fut nommé curé de Saint-Roch en 1780, se retira du ministère en 1818, et demeura dans la même paroisse jusqu'à sa mort qui arriva le 30 juin 1826.

Nous avons de lui un très grand nombre de lettres concernant l'administration paroissiale, une entre autres en 1796, pour demander l'autorisation de faire des prières publiques pour chasser les sauterelles qui étaient devenues un véritable fléau; une autre au sujet de la conversion d'un nommé Jean-Baptiste Pain « le premier habitant de la paroisse » qui avait apostasié en 1786, « entre les mains de M. David, français, de Monmoulin, recteur de l'église anglicane, » et qui voulait rentrer dans le giron de l'Église catholique. Il y avait donc à cette

époque des protestants et un ministre pour les desservir à Saint-Roch-des-Aulnaies. D'autres lettres traitent des difficultés entre le curé et les marguilliers et surtout entre le même et M. Jean Morin, capitaine de milice.

M. Verreau eut à s'occuper de réparer l'église, et en 1802 il fit construire une sacristie de trente pieds sur vingt-quatre. Devenu incapable de desservir sa paroisse, à cause de la faiblesse de sa santé, il se retira du ministère en 1818 et reçut annuellement de son successeur le tiers de la dîme pour pension viagère. Comme je l'ai dit, il continua de séjourner à Saint-Roch jusqu'à sa mort. Par son testament, il donnait à la fabrique une somme suffisante pour fonder une école qui existe encore.



M. Louis Brodeur fut nommé pour le remplacer. Il était né à Varennes, le 7 décembre 1776, de Christophe Brodeur et d'Angèle Lusier. Ordonné prêtre le 13 octobre 1811, il fut d'abord chapelain de l'Hôpital Général, puis

en 1812 missionnaire de Memramkouc, et enfin en 1818 curé de Saint-Roch qu'il desservit jusqu'à sa mort. M. Brodeur était membre de la corporation du Collège de Sainte-Anne et il fut aussi l'un des grands bienfaiteurs de cette maison. Ce fut lui qui donna les instruments de la première fanfare, lesquels lui coûtèrent £113.7.6, et il institua le collège son légataire universel. Il légua aussi la somme de £200. à la fabrique de Saint-Roch pour la fondation d'une école. Je ne sais s'il fut heureux dans cette paroisse pendant les dix-huit ans de son administration. Ce qui est sûr, c'est qu'il eut des difficultés avec ses paroissiens et qu'en 1824 un grand nombre d'entre eux présentèrent même une requête à l'évêque pour le faire partir.



La terre sur laquelle l'église de Saint-Roch était construite avait été donnée, le 24 juin 1717, par madame de Saint-Denis, seigneuresse des Aulnaies. Il faut croire que tout n'était pas clair dans l'acte de donation, car en 1824 il

---

y eut un procès entre la fabrique et un monsieur Louis Gagnon au sujet de la propriété d'une partie de ce terrain. Après avoir perdu devant les cours de justice du pays, la fabrique en appela en Angleterre où elle n'eut pas plus de succès ; M. Brodeur s'était engagé à payer lui-même les frais de l'appel et il fut fidèle à sa promesse. Satisfait de sa victoire, M. Gagnon céda ensuite son terrain à la fabrique.



Ceux qui comme moi ont eu l'occasion d'étudier tant soit peu l'histoire de nos paroisses canadiennes, ont dû constater que nos pères dont on vante sans cesse, et avec raison, la foi, les bonnes mœurs et les excellentes habitudes, etc., étaient de fameux chicaniers, et que sous ce rapport il y a parmi nous amélioration et progrès. Les affaires de fabriques sont mieux conduites qu'autrefois, les procès bien plus rares, les plaintes et les requêtes à l'évêque moins fréquentes, les rapports entre les curés et les paroissiens plus faciles et plus aimables. Disons aussi que la foi est plus pratique, les

sacrements plus fréquentés, les églises plus belles et mieux entretenues, le culte plus solennel, le clergé plus instruit et plus zélé, le peuple plus calme et plus obéissant. C'est là mon humble opinion ; puisse-t-elle être conforme à la vérité et aux faits ! Ces réflexions se présentent tout naturellement à mon esprit, quand je lis les lettres échangées entre les curés et les paroissiens de Saint-Roch d'un côté et l'évêque de Québec de l'autre. Que de chicanes ! que de plaintes puériles et quelquefois ridicules ! Ainsi dans la requête que je viens de mentionner et qui demandait le départ de M. Ls Brodeur, pas une accusation sérieuse, pas un grief appuyé sur quelque preuve, seulement des plaintes et des plaintes. Le curé lui-même, comme la chose peut arriver sans miracle, avait peut-être l'esprit normand et aimait-il autant que ses paroissiens les petits et les grands procès ? C'est une question que je ne saurais résoudre. Ce qui est certain c'est qu'il était généreux et charitable et ami pratique de l'éducation.



M. Brodeur mourut subitement et fut trouvé mort dans son lit le matin du 6 avril 1839.

Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Roch. Tous les professeurs et élèves du Collège de Sainte-Anne se firent un devoir d'assister à ses funérailles.

Son successeur immédiat fut l'abbé David-Henri Têtu.



FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE





SECONDE PARTIE

---

L'ABBE D.-H. TETU

CURÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

---

*Memento, Domine, David  
et omnis munsuetudinis ejus.*

Souvenez-vous, Seigneur,  
de David et de sa grande  
douceur.

Si j'avais eu à prononcer l'oraison funèbre de ce digne prêtre, j'aurais certainement pris pour texte ces paroles du prophète royal, car elles ne pouvaient mieux s'appliquer qu'à lui. M. Têtu a été en effet l'une des plus douces et des plus aimables figures de notre clergé de Québec, et longtemps encore sa mémoire sera en bénédiction dans sa famille et dans les deux paroisses dont il fut successivement chargé.

Né à Saint-Thomas, le 15 juillet 1807, il fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe, prit la soutane, et fut ordonné prêtre le 1er novembre 1829. Nommé vicaire à Saint-Roch de Québec, au départ de M. Alexis Mailloux, en septembre 1833, il fut appelé à le remplacer à la tête de cette paroisse déjà très importante. Mais se trouvant un peu jeune, et se défiant de ses forces, il crut devoir faire de respectueuses représentations à son évêque, Mgr Signay. Malheureusement nous n'avons que la lettre de ce dernier, laquelle du reste est bien honorable pour celui à qui elle était adressée. La voici :

27 septembre 1833.

Monsieur,

Votre lettre d'hier ne me surprend pas ; c'est celle d'un bon ecclésiastique animé de l'esprit de son état, qui redoute devant Dieu la responsabilité du devoir pastoral. Après les marques d'estime et de confiance que je vous ai données, je vous permets volontiers cette ouverture filiale de votre bon cœur.

Je ne blâme ni vos répugnances ni vos représentations par rapport à la cure de Saint-Roch

de Québec, non. Je m'attends que le seul rapport sous lequel, en qualité de bon prêtre, vous puissiez l'envisager, c'est celui du mérite que vous pouvez y acquérir, et des services que vous pouvez rendre à la religion, selon vos forces et les grâces dont le Seigneur vous préviendra, et les bénédictions dont il couronnera vos œuvres. En vous proposant donc la desserte de cette cure, c'est comme un sacrifice que je présente à votre zèle et à votre cœur obligeant et docile, désirant que vous l'acceptiez de vous-même, avant que je vous le prescrive. Au reste, je ne puis vous le déguiser : tout pesé devant Dieu, je ne vois personne à qui, dans les circonstances présentes, cette place puisse mieux convenir qu'à vous. Je vous ai même exposé les motifs de ce choix de préférence, je vous ai pareillement fait sentir les dédommagements sur lesquels vous pouvez compter dans l'exercice du ministère qui sera votre partage. Dieu pourvoira au reste. Mettez tout au pied de la croix de Jésus-Christ, et croyez-moi bien affectueusement en son amour, votre etc.,

† Jos., Ev. de Québec.

Après cela, il ne restait plus qu'à obéir et c'est ce que fit M. Têtu en devenant le curé de Saint-Roch de Québec. Il remplit cette charge

avec zèle et succès pendant six ans. Quatre vicaires étaient déjà à cette époque attachés au service de la cure et M. Têtu fut successivement aidé dans son laborieux ministère par les messieurs dont les noms suivent : Zéphyrin Lévêque, Ls-Antoine Proulx, Etienne Baillargeon, Charles Chiniquy, Louis Parent, Joseph d'Estimauville, Zéphyrin Charest, Siméon Belleau, Michel Forgues, Michel Racine, Henry Harkin, J.-B.-A. Ferland, Thomas Roy et Zéphyrin Sirois.

L'un d'entre eux si tristement célèbre, Charles Chiniquy, fait ainsi le portrait de son curé dans son ouvrage *Cinquante ans dans l'Eglise de Rome* :

« Il avait très belle apparence : grand et bien proportionné, front large, des yeux bleus, un nez remarquablement beau, lèvres roses. Il avait la peau très blanche, trop blanche même pour un homme ; mais ses courts favoris.. corrigeaient ce qu'il pouvait y avoir de trop féminin dans sa physionomie et donnaient à

toute sa personne un air viril et agréable à la fois.

« Il était le meilleur calligraphe que j'aie jamais connu et de beaucoup le plus habile patineur du pays. Nul ne pouvait surpasser l'agilité et la perfection avec lesquelles il avait coutume d'écrire son nom sur la glace avec ses patins.

« Telle était l'amabilité de son caractère, que pendant les quatre ans que j'eus le bonheur de travailler sous ses ordres dans cette paroisse, il ne m'arriva pas une seule fois de le trouver de mauvaise humeur. Et quoique dans mes rapports journaliers avec lui, j'eusse quelquefois l'occasion de mettre involontairement sa patience à l'épreuve, je n'entendis jamais un mot discourtois sortir de sa bouche.»

Ce témoignage a d'autant plus de valeur que celui qui le donne n'a pas l'habitude d'exagérer les qualités des prêtres catholiques. Au reste, il a été corroboré par bien d'autres témoins qui ont eu le bonheur de vivre dans le presbytère

du bon et aimable abbé Têtu. Aimé par tous ses vicaires, il avait aussi le respect et l'affection de ses paroissiens, comme me l'ont attesté plusieurs d'entre eux qui vivent encore et qui ont conservé de leur ancien curé le plus touchant et le plus doux souvenir. M. Têtu prêchait déjà fort bien à cette époque, il préparait ses sermons avec soin, et faisait souvent, le dimanche, avec l'un de ses vicaires, des *conférences* qui étaient très instructives et très goûtées.



Cependant, il ne se croyait pas appelé à demeurer curé de Saint-Roch de Québec. Humble et sans ambition, sans beaucoup de santé, il souhaitait qu'un autre plus capable et plus distingué que lui pût un jour être nommé à sa place. Et ce fut à ses instances que Mgr Signay le transféra, le 20 septembre 1839, à la cure de Saint-Roch-des-Aulnaies, à la condition pour le nouveau curé de payer le tiers de la dîme pour le soutien du coadjuteur d'alors, Mgr Turgeon,

et même de son successeur immédiat. (1) Je me hâte de dire que l'évêque n'exigeait pas tous les ans, mais seulement quand besoin il y avait, l'exécution de cette généreuse promesse. Mon oncle fut le dernier curé qui fut ainsi chargé de pourvoir à la subsistance du coadjuteur ; plusieurs avant lui avaient eu cet honneur peu ambitionné.



La vie d'un curé de campagne n'a rien de bien saillant, son ministère humble et sublime à la fois s'exerce rarement dans des circonstances extraordinaires et qui laissent des souvenirs vivaces. Aussi les trente-six années que M. Têtu passa à Saint-Roch-des-Aulnaies se distinguent peu les unes des autres, et s'il y fit beaucoup de bien, il est aussi vrai de dire qu'il y fit peu de bruit. Mais quelle belle et douce

---

(1) Mgr Turgeon devenu archevêque à son tour lui écrivait à ce sujet le 23 mai 1851. "Vous voyez par le texte de votre convention que vous en avez pour ma vie d'archevêque de Québec : Ainsi si vous priez Dieu pour que bientôt je sois débarrassé du fardeau que je me sens incapable de porter, je vous le pardonnerai volontiers."

et sainte existence que la sienne ! Comme il a bien été le père de cette bonne paroisse ! Comme il a aimé cette vigne que le Seigneur lui avait confiée ! Comme il l'a cultivée avec soin, embellie et enrichie de toutes façons ! Son travail n'a pas été retentissant mais fructueux, ses œuvres durent encore, sa mémoire est bénie, elle semble impérissable, elle mérite de l'être.



Saint-Roch-des-Aulnaies est une des plus jolies paroisses du diocèse de Québec. Agréablement située dans toute sa longueur sur les bords du fleuve Saint-Laurent, avec sa belle église au bout de la pointe, elle est remarquable encore par son magnifique manoir seigneurial, et par l'air d'aisance et de propreté qui semble régner partout à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons. Mais elle était loin d'avoir tous ces avantages quand M. Têtu fut appelé à la desservir. Sans doute la population était considérable—deux mille communiants—les revenus du curé étaient suffisants, mais la vieille église ne suffisait plus pour les besoins de la



population et M. Têtu pouvait écrire ce qui suit à l'évêque : « Notre église ne contient à peu près que le tiers de la paroisse et il faut faire sortir le tiers de ce que l'église contient pour y faire les processions ». Aussi ne fut-il pas lent à se mettre courageusement à l'œuvre pour en construire une autre plus vaste et plus belle. On peut dire qu'il s'en occupa dès son arrivée tant auprès de son évêque que de ses paroissiens, et, grâce à son zèle, à son activité, à son esprit de conciliation et de paix, il réussit à éviter les frais et les ennuis d'une répartition légale. La fabrique paya la main d'œuvre qui coûta la somme de \$15,200.00 et les habitants fournirent volontairement les matériaux évalués, à \$13,200.00. Le bon curé les avait si bien enthousiasmés que c'était à qui donnerait le plus beau morceau de bois ou amènerait le plus grand nombre de charges de pierres.

Les travaux furent commencés en 1849 et terminés en 1853. (1)

---

(1) L'église fut construite cent pieds au nord de l'ancienne. Elle a cent soixante pieds de long sur quatre-vingt de large. La bénédiction eut lieu le 28 octobre 1852 et fut donnée par M. Ls Beaubien, curé de Saint-Thomas.

En même temps, M. Têtu faisait souscrire la jolie somme de \$1,150.00 pour trois magnifiques cloches de Mears, le premier carillon qui eût chanté la gloire de Dieu sur les bords du Saint-Laurent en bas de Québec. Ces cloches eurent longtemps une réputation considérable. La construction de l'église fut pour le temps, un véritable succès. Sans doute les clochers ne sont pas beaux, et le style gothique convient peu aux temples relativement pauvres de notre pays. Mais l'intérieur de cette église produit réellement l'effet du gothique ; les belles proportions des nefs, le prolongement des lignes, l'élévation du chœur ne manquent jamais de frapper le visiteur quand il entre dans ce vaste sanctuaire. Aussi il fallait voir et entendre le bon curé quand il disait solennellement à ses visiteurs : « maintenant nous allons aller voir mon église ». C'était bien en effet son église à lui. Après Dieu, nul plus que lui n'avait contribué à son érection, nul ne l'aimait et ne la visitait plus que lui ; et jusqu'à la fin de sa vie sa plus grande ambition fut de la rendre et plus riche et plus belle. A cette fin, ses souscriptions personnelles et celles de sa bonne sœur Gemme,

sa ménagère, étaient toujours les plus élevées ; elles servirent à l'achat de vases sacrés qui sont précieux, d'une magnifique lampe de sanctuaire, d'encensoirs, burettes, piscine, croix de procession et divers autres objets du culte, lesquels sont tous en argent.



Si le digne curé fit souvent appel à la générosité de ses paroissiens pour l'embellissement de la maison de Dieu, on peut affirmer sans crainte qu'il les laissa bien en paix au sujet de son presbytère. La fabrique avait acheté la maison de M. l'abbé Brodeur, prédécesseur de M. Têtu, (1) et ce fut son habitation durant les trente-six ans qu'il passa à Saint-Roch. C'était sans doute une résidence assez convenable, mais bien modeste si on la compare avec d'autres maisons curiales ; et si elle eut jusqu'à la fin une apparence de solidité et de confortable, elle le devait au bon entretien et

---

(1) Cette maison fut achetée du Collège de Sainte-Anne, héritier de M. Brodeur, et fut payée quatre cents louis.

à de fréquentes réparations payées par le curé lui-même. Il écrivait à ce sujet à Mgr Signay :

« Mais les réparations du presbytère !!! Je vous avoue, Monseigneur, que dans la crainte de relentir le zèle de ma paroisse pour la construction de l'église et de la sacristie, j'avais formé le projet de faire ces réparations à mes frais ». Aucun presbytère n'était mieux tenu que le sien ; homme d'affaires lui-même, M. Têtu avait dans la personne de sa sœur Gemme une ménagère de première classe qui savait exercer une généreuse et cordiale hospitalité et en même temps voir à ce que tout fût fait avec ordre et économie.

Pour en finir avec les affaires matérielles, disons que le curé de Saint-Roch aimait l'agriculture et qu'il fit des améliorations importantes à la terre de la fabrique. Modèle en tout pour ses paroissiens, il leur donnait l'exemple de la culture raisonnée et payante, et il se plaisait à leur faire admirer, ainsi qu'à tous ses visiteurs, ses vaches incomparables qui lui fournissaient tant de lait et de beurre, son cheval

qui avait si belle mine et qui menait si bien, et d'autres animaux plus prosaïques qu'il engraisait à merveille et qui comme les autres du reste contribuait à grossir ses revenus et à accroître sa gloire. Car il était glorieux, l'humble et doux curé de Saint-Roch ; mais ses triomphes étaient pacifiques, ils amusaient beaucoup et n'humiliaient personne. On l'a vu déjà, M. Têtu était la douceur même et il était d'une politesse exquise envers tout le monde. Rien de plus gracieux et de plus aimable que les saluts qu'il distribuait à droite ou à gauche quand il rencontrait quelqu'un de ses paroissiens. Les enfants et les pauvres avaient la meilleure part de son cœur comme de ses charitables et paternelles paroles. Le bon pasteur connaissait ses brebis, et les brebis se sentaient aimées et protégées par lui. Aussi le pasteur était-il aimé et respecté lui-même par tout le troupeau. Tous les habitants de Saint-Roch qui l'ont connu se rappellent encore avec plaisir ses manières affables et distinguées, sa bonne et honnête figure, sa belle tenue : « Le curé Têtu, disent-ils, c'était un monsieur. »

C'était en effet le type du curé gentilhomme, mais c'était surtout un bon prêtre.

Quelle âme honnête et loyale que la sienne ! Quelle conscience droite et pure ! Et comme la vertu chez lui apparaissait bien au dehors et faisait comme resplendir toute sa personne ! Père avec ses paroissiens, nul n'était plus enfant que lui avec le bon Dieu : sa confiance en lui était sans bornes. Ecclésiastique modèle, M. Têtu avait fait de la sacristie son bureau d'études, il y avait une bibliothèque théologique il passait une partie de ses matinées à revoir ses auteurs et à préparer ses sermons.



Mais c'était l'église qui l'attirait davantage, son église où résidait son Dieu. Il y passait bien des heures, et dans les dernières années de sa vie, tous les jours il y faisait dévotement le chemin de la croix. M. Têtu y allait tout bonnement et sans gêne avec le bon Dieu, mais il n'omettait aucun des devoirs de la vie ecclésiastique. Il fut, avec M. Mailloux, l'un des

premiers prêtres du diocèse qui se réunirent pour faire la retraite ecclésiastique, avant que le clergé eût été convoqué, comme il l'a toujours été depuis, pour faire annuellement et en commun les exercices spirituels.

Il était vraiment dévôt pour lui-même et pour les autres et travaillait à sa sanctification comme à celle de ses paroissiens. On comprend sa dévotion à saint Roch ; après la Sainte Vierge qu'il aimait d'un amour tendre, c'était son saint de prédilection, le saint de sa vie tout entière, puisque les deux paroisses où il travailla avaient été placées sous la protection spéciale de ce grand thaumaturge. Il le priait par une invocation spéciale à la prière du soir qu'il ne manquait jamais de faire en commun avec tout le personnel de son presbytère.



M. Têtu aimait les beautés du culte catholique, les fêtes, les cérémonies de l'Église, le chant et la musique mêmes, quoique comme nombre de membres de sa famille, il ne fût pas

du tout musicien. Aussi s'empressa-t-il d'avoir un instrument dans l'église pour accompagner le chant et encouragea-t-il le dévouement de l'excellente famille du docteur Tremblay qui, composée uniquement de musiciens et de musiciennes, formait à elle seule un orchestre et un chœur complets. Ce fut un grand jour pour lui que celui où il put remplacer par un orgue très convenable l'harmonium dont on s'était servi jusque-là. Hélas ! si le digne curé admirait tout cela, il ne pouvait guère en profiter autrement ; il chantait faux, mais avec autant d'assurance que l'artiste le mieux doué. Sa voix avait plus de succès dans la prédication. Il prêchait bien, mais un peu longtemps peut-être au gré de quelques auditeurs. On raconte que parfois, après avoir parlé durant une demi-heure, il lui arrivait de toucher à *la vie éternelle*, et alors les fidèles de se hâter de faire le signe de la croix ; mais l'orateur sacré ne l'entendait pas ainsi, et avec un *parce que* habilement amené, il continuait encore pendant un bon quart d'heure avant d'arriver pour la seconde fois et définitivement à l'éternel bonheur.



Mon oncle Amable Dionne, Seigneur des Aulnaies, ne manquait pas de recueillir et d'assaisonner, comme il savait si bien le faire, tous les petits traits de la vie de son curé, qui pussent amuser et prêter à rire. Ceux qui l'ont connu savent qu'il n'était pas partisan acharné des longs sermons, et s'il assistait régulièrement à la messe du dimanche, il se dispensait des vêpres avec une remarquable facilité. Aussi goûtait-il médiocrement les exhortations du curé sur ce sujet. Un jour que celui-ci en parlait en chaire, M. Dionne prétend qu'il fit entendre cette exclamation : « La Messe, mes frères, c'est une excellente chose, mais les Vêpres ! les Vêpres ! »

Mais c'était surtout les distractions fréquentes de M. Têtu qui faisaient les délices du caustique seigneur des Aulnaies ; il en avait une collection complète et même plus que complète. Il racontait entre autres qu'à la visite épiscopale le curé dit une fois à ses paroissiens rassemblés dans l'église : « Maintenant, mes frères, vous

allez vous mettre à genoux, et monseigneur va vous donner la bénédiction nuptiale ! »



A part la famille de M. Dionne, et celle de M. le docteur Tremblay dont j'ai déjà parlé, Saint-Roch en possédait d'autres réellement distinguées telles que les Pelletier, les Soulard, les Morin, les Dupuy, les Lizotte, les Caron, les Deschênes, les Castonguay, les Marier, les Francœur, les Dupont, etc., etc. Voici la liste des prêtres de cette paroisse qui ont été étudiants ou ordonnés pendant l'administration curiale de M. Têtu : MM. Grégoire Tremblay, André Pelletier, Amable Blanchet, Alphonse Pelletier, Thomas Caron, Joseph Soulard, Narcisse Pelletier, Lucien-Napoléon et Léandre Leclerc dit Francœur, Joseph Lizotte, Louis Chiniquy, Jean Pelletier, Nazaire Pelletier, Joseph-Napoléon Chrétien, Louis-Octave Tremblay, Fernand Dupuis et George Miville.

Si cette paroisse a fourni tant de lévites à l'Église, cela est dû sans doute au voisinage du

Collège de Sainte-Anne, mais aussi au zèle de M. Têtu pour l'instruction de la jeunesse. Il y avait déjà deux écoles paroissiales dont l'une avait été fondée par M. l'abbé Joseph Verreau ; il en favorisa de toutes ses forces le bon fonctionnement et en établit lui-même un grand nombre d'autres : pas de rang, pas d'arrondissement qui n'eût la sienne.

Voici les noms des maîtres qui de son temps eurent la charge de l'école de la fabrique : Thomas Bégin, (1) Louis Tremblay, (2) Abraham Bernier, Nazaire Caron, Alexis Soulard, Charles Hudon et Alexandre Gagnon ; viennent ensuite les institutrices, les demoiselles Potvin, Caroline Chèvrefils, Virginie Fecteau, Eulalie Lévêque et Lydia Caron.

De cette école surtout sont sortis les nombreux élèves qui allèrent continuer leurs études au Collège de Sainte-Anne : j'ai nommé ceux

---

(1) Le frère du curé de la Rivière-Ouelle.

(2) Qui fut le docteur Tremblay ; il était le frère du curé de Beauport et le père de l'abbé Louis Tremblay, curé actuel de Saint-Philippe de Néri.

qui entrèrent dans la milice du sanctuaire ; un grand nombre d'autres ont occupé ou occupent encore un rang distingué dans les professions libérales, et deux représentent le comté de l'Islet : M. A.-M. Deschènes, à la Chambre fédérale, et son frère, l'honorable F.-G.-M. Deschènes, à la Chambre locale, ce dernier étant aussi Ministre et Commissaire de l'Agriculture.



En tête des citoyens les plus marquants de Saint-Roch, je dois une mention spéciale au regretté M. J.-B. Dupuis, qui fut lui aussi pendant longtemps le député de l'Islet, mais qui fut toujours aussi le meilleur ami et le conseiller le plus éclairé de M. Têtu. Ces deux hommes étaient faits pour s'estimer, se comprendre et s'entr'aider. Chrétien exemplaire, M. Dupuis était le bras droit de son curé, il le seconda dans toutes ses nobles entreprises, et chaque fois qu'un appel était fait, il était le premier à souscrire généreusement pour tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu

ou au bien de la paroisse. L'une des chapelles latérales de l'église est due à sa munificence.

Que de fois mon oncle le curé Têtu (1) m'a parlé de M. Dupuis et avec les plus grands éloges ; il admirait sa foi, sa charité, l'influence méritée qu'il exerçait autour de lui et les services éminents qu'il avait rendus à son ministère et à son église.

Mais si, comme j'en ai la conviction, il se réjouit de voir son digne paroissien l'élu du comté de l'Islet à la Chambre des députés de la Province, ce ne fut jamais lui qui détermina le succès de ses élections. Car il ne se mêlait jamais de politique. Sa politique, c'était la politique du bon Dieu, celle du salut des âmes qui lui étaient confiées. Aussi ne fut-il jamais

---

(1) Je tiens à dire ici que cette petite notice biographique est exacte et ne contient aucune exagération. Je n'ai pas voulu faire le panégyrique de mon oncle, mais tout simplement raconter sa vie et dire ce qu'il a été. Je puis d'autant mieux le faire que je l'ai connu intimement. Bien des fois, je suis allé passer chez lui plusieurs jours de vacances, écolier, séminariste et prêtre, et j'ai eu le plaisir de le rencontrer souvent, soit chez mon père, soit au Collège de Sainte-Anne et au palais épiscopal.

accusé d'imprudence et de partialité, et ne se rendit-il jamais coupable d'injustice et de paroles blessantes envers qui que ce soit. Aujourd'hui encore je suis à me demander si je l'entendis jamais, même en conversation, parler contre un parti politique quelconque. Aussi eut-il toujours l'estime des candidats comme des électeurs, et l'élection terminée, ceux qui avait perdu n'en aimaient pas moins leur curé qu'auparavant.



Aimé de ses paroissiens, le curé Têtu l'était aussi de ses confrères dans le sacerdoce, dont plusieurs l'appelaient leur oncle David.

Quelle joyeuse réception il faisait à ceux qui venaient jouir de sa bonne hospitalité ! Avec quel beau sourire il les accueillait chez lui ! Et quelle charité pour eux dans ses conversations ! Aussi parmi tous les membres du clergé sans exception, il ne comptait que des amis. L'un d'eux M. Patry, curé de Saint-Pascal, disait souvent : « Cela fait du bien de voir le bon

M. Têtu ! » Et que dire de l'affection que lui portaient les ecclésiastiques de son temps et de son âge, comme Mgr Chs Laroque, les grands-vicaires Cazeau, Raymond et Mailloux, et les abbés Delâge, Hébert, Parent, Sirois et Beau-bien !

Je pourrais ajouter bien d'autres noms à cette liste honorable, je me contenterai de dire que M. Têtu eut en outre la confiance et l'estime de son évêque, depuis Mgr Signay jusqu'à Mgr Baillargeon—qui était l'un de ses amis—et jusqu'à Mgr Taschereau.



La faiblesse de sa santé—la paroisse au reste était considérable—l'obligeait de temps à autre à demander un vicaire, faveur qu'il ne réussissait pas toujours à obtenir. Voici les noms des messieurs qui se succédèrent en cette qualité au presbytère de Saint-Roch-des-Aulnaies : MM. Michel Lemieux, Didier Paradis, Félix Bardy, Edouard Bélanger, Maxime Tardif, Pierre Patry, Lazare Marceau, Thomas Roy,

Edouard Bélanger, Thomas Bernard, James Quinan, Esdras Rousseau, Félix Dumontier, Frs-J. Bérubé, Georges Casgrain, Léandre Hamelin—qui fut desservant—Jules Mailley, Félix Dumontier, Joseph Soulard, Frédéric Caron, John-Patrick Colfer et Wilbrod Tremblay. Quelques-uns de ces messieurs ne demeurèrent que quelques mois, les besoins étant souvent plus pressants dans d'autres paroisses et l'évêque n'ayant pas assez de prêtres pour exaucer toutes les demandes des curés.

Mais je puis dire, sans crainte de me tromper, que tous les vicaires, sans en excepter un seul, se trouvaient fort bien chez le curé Têtu, qui les traitait en gentilhomme et en charitable confrère. Quelques-uns sont encore vivants et ils ont conservé le plus agréable souvenir de leur séjour à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Au reste le curé leur donnait l'exemple, car il était toujours content, trouvant tout à son goût et faisant rayonner autour de lui la paix et la gaieté. Que de gens sont aimables seulement ailleurs que chez eux ! Que de grognards



dans ce monde qui se plaignent de tout et qui trouvent tout mauvais ! Que de leçons ils auraient pu recevoir de M. Têtu dont l'optimisme était si naïf et en même temps si aimable ! Pas de mauvais repas avec lui ; tout les mets étaient délicieux, et s'il en parlait à table, c'était pour faire des compliments à sa bonne ménagère, laquelle était obligée quelquefois de protester pour mettre son humilité à l'abri.



Fidèle observateur de la résidence, M. Têtu ne s'absentait que rarement. Je vois qu'en 1841, il accompagna l'évêque à la visite pastorale et eut M. Édouard Bélanger pour desservant. Il dut faire un petit voyage en 1854 dans les intérêts de sa santé et M. Esdras Rousseau desservit sa paroisse. Mais en 1858, une dangereuse maladie du foie l'obligea de faire une plus longue absence et il confia le soin de son troupeau à M. Léandre Hamelin. M. Têtu partit pour l'Europe et alla se faire soigner par des spécialistes dans le célèbre établissement de Vichy, en France. Il y gagna des forces pour

dix années de vie, et, après quatre mois d'absence, il revint tout frais et tout dispos, reprendre avec joie ses fonctions de curé et rester ensuite jusqu'à sa mort au milieu de ses chers habitants de Saint-Roch.



On sait que les malades atteints de la maladie du foie sont très sensibles aux moindres chagrins, et que les contradictions aggravent toujours leur état. Quoique la vie de M. Têtu fût en général paisible et heureuse, il était impossible qu'elle ne fût pas traversée par quelque épreuve, et la division de sa paroisse lui fut la plus pénible. Il en fut question dès les premières années de son administration, et après bien des tiraillements, requêtes et contre-requêtes, assemblées, procès-verbaux, etc., etc., la paroisse de Sainte-Louise fut érigée, et M. Alphonse Casgrain en devint le premier curé en 1859. M. Têtu n'était pas opposé à cette mesure, mais une affaire de ce genre ne se règle jamais sans causer des difficultés et des ennuis, et la naissance des paroisses est souvent aussi

douloureuse que celle des enfants. Voici au reste ce que le curé de Saint-Roch écrivait à l'évêque à ce sujet :

« Saint-Roch-des-Aulnaies,

25 mars 1886.

« A SA GRANDEUR

MGR DE TLOA

« Monseigneur,

« . . . . . Votre Grandeur me demande s'il est temps de s'occuper de la division projetée dans la requête des habitants du IIIe et IVe rangs de Saint-Roch et du Ier et IIe rangs d'Ashford. Elle craint que les habitants de Saint-Roch, voisins de Saint-Jean, y soient opposés.

« D'abord, Monseigneur, je crois qu'il est temps de s'occuper de cette division importante immédiatement, parce que les intéressés se trouvent pour la plupart très éloignés de l'église actuelle et qu'ils souffrent beaucoup de cet éloignement, près des trois quarts de l'année. En second lieu, les habitants de Saint-Roch renoncent au projet de s'unir à ceux de Saint-

Jean pour former une paroisse. C'est ce que m'ont dit les chefs de ce parti.

« Je pense avec Votre Grandeur qu'il sera difficile de déterminer la place où devra être fixée la nouvelle église, car chacun voudra l'avoir près de chez lui, et surtout pour un certain nombre l'avoir au Nord-Est afin d'attirer la moitié du second rang dans la nouvelle paroisse. Mais la population des IIIe et IVe rangs étant plus grande au sud-ouest, et les habitants du township d'Ashford n'ayant d'issue que de ce côté, il sera, ce me semble, plus juste et plus raisonnable d'y fixer la nouvelle église..... »

Dans un autre document intitulé « Observations sur le plan de diviser la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnets » en date du 30 septembre de la même année, il dit encore :

« 2° Il est certain que si l'église future est placée vis-à-vis celle qui existe actuellement, tous les habitants du IIe rang qui ont leurs terres au Nord-Est de la route de l'église, demanderont, avant qu'il soit longtemps, à être annexés à la nouvelle paroisse..... alors l'an-

cienne paroisse sera diminuée de près de la moitié en population et en revenus . . . .

« Que faut-il faire ? quel parti prendre ? C'est de placer l'église où l'évêque le décidera et de se conformer en tout à sa décision. »



Les prévisions de M. Têtu étaient justes de même que sa soumission à l'autorité diocésaine inébranlable. Pour des raisons que je suis incapable de juger, la nouvelle église fut placée vis-à-vis de l'ancienne et on eut beau fixer les limites de la paroisse de Sainte-Louise, un bon nombre d'habitants de Saint-Roch ne tardèrent pas à les faire changer pour se faire annexer eux-mêmes à la paroisse nouvelle. Je crois que l'évêque, à l'époque où cette division a été faite, était incapable d'amener les habitants à construire une église, si elle n'avait pas été placée à l'endroit où elle est actuellement.



Les revenus du curé de Saint-Roch furent nécessairement diminués, mais grâce à son esprit d'ordre et d'économie, il en eut toujours assez et pour lui-même et pour les autres. Je ne crois pas que la dîme et le casuel réunis lui aient jamais donné plus de \$1200.00 et il recevait souvent beaucoup moins. C'est ainsi qu'en 1840, il n'eut que \$800.00. Eh bien ! malgré le tiers qu'il payait quelquefois au coadjuteur, malgré qu'il fût souvent obligé de payer un vicaire, il était toujours l'un des premiers à souscrire pour toutes les œuvres diocésaines et paroissiales et les pauvres trouvaient toujours chez lui un bon accueil et du bon pain. Ajoutons qu'ils y trouvaient aussi un petit magasin bien pourvu d'étoffes et de toiles de toutes sortes que *la sœur Gemme* leur distribuait *gratis* pour qu'ils pussent se faire des vêtements convenables. Elle accompagnait toujours ces dons matériels, des conseils les plus sages sur la manière de travailler et de gagner sa vie et aussi de gagner le royaume des cieux. Les paresseux recevaient en outre des leçons très sévères et des réprimandes que Gemme

savait administrer avec une grande éloquence.



Tous les prêtres et toutes les paroisses du diocèse ont contribué, comme on le sait, à la construction du palais épiscopal actuel. M. Têtu arrive le cinquième sur la liste avec la somme de \$305.00, et sa paroisse figure pour \$200.00.

Plus tard, en 1861-69, il y eut une société de *secours mutuel* pour venir en aide aux prêtres les plus pauvres. Cette fois, M. Têtu arrive bon premier avec une souscription de \$87.00.

En 1867, les finances épiscopales paraissant en désarroi, Mgr Baillargeon exposa l'affaire à ses prêtres qui consentirent généreusement à payer annuellement et pendant six ans la vingtième partie de leurs revenus ecclésiastiques. Le curé de Saint-Roch paya encore cette fois sa bonne part de \$140.00 ; sans compter qu'il avait fourni tout l'ameublement d'une

chambre à l'archevêché, de sorte que lorsqu'il y descendait loger, il se trouvait tout-à-fait chez lui. Mentionnons encore la jolie somme de \$1200.00 souscrite et payée pour éteindre les dettes du Collège de Sainte-Anne. Et que d'autres bonnes œuvres il a faites pendant sa vie et dont plusieurs n'ont été connues que de quelques-uns, et d'autres n'ont été connues que de Dieu !

S'il savait donner, il savait aussi faire donner et il obtenait tout ce qu'il voulait de ses généreux paroissiens. Que l'on parcoure les comptes des œuvres diocésaines et l'on verra que Saint-Roch-des-Aulnaies faisait plus que son devoir pendant toute l'administration de M. Têtu. J'ai constaté que pour la Propagation de la Foi, la contribution de cette paroisse fut de \$35.00 en 1839, l'année où M. Têtu fut nommé curé ; toutes les autres années, elle fut de \$84.00 en moyenne. En dernier lieu, c'était toujours \$100.00 ou \$80.00 qu'il apportait tous les ans pour cette bonne œuvre. Car il aimait



à donner des sommes rondes, et quand elles ne l'étaient pas, il y remédiait en les arrondissant lui-même. Après sa mort, les contributions tombaient de suite à \$45.00, \$53.00 etc. On pourrait en dire autant du denier de Saint-Pierre, de la Sainte-Enfance, etc.



En 1874, moins d'une année avant sa mort, M. Têtu fit voter par la fabrique qu'une somme de \$1,000.00 serait consacrée à l'achat d'un orgue et qu'une autre somme de \$400.00 serait employée à l'achat de nouveaux autels. Mais au sujet de la première somme, il était stipulé dans cette même résolution, que le curé devait en payer lui-même le tiers ; sa souscription personnelle pour les tabernacles fut de \$200.00.

La dernière lettre qu'il écrivit à Mgr Taschereau est du 17 mars 1875. Elle est de sa belle, honnête et élégante écriture, et pour demander la permission pour la fabrique d'ajouter \$400.00

à ce qu'elle avait déjà voté pour l'achat des tabernacles.

En dépit de toutes ces dépenses et de ces souscriptions continuelles, M. Têtu laissa à sa mort la jolie somme de \$10,289.00, tous les comptes payés. Son testament fut celui d'un digne ecclésiastique. Après avoir légué \$1400 à des parents réellement dans le besoin, il donnait la somme de \$100.00 à chacun des héritiers suivants : l'archevêché, la Caisse ecclésiastique, les Sœurs de la Charité, les Sœurs du Bon-Pasteur, les pauvres de Saint-Roch, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, la fabrique de Sainte-Louise. Il y avait \$125.00 pour son successeur qui fut le vénérable M. Ed. Dufour. A ses neveux, mon frère et moi, il léguait sa bibliothèque qui était composée d'excellents ouvrages de théologie, droit canonique, liturgie, histoire de l'Eglise, etc. Il resta, tous les autres legs payés, la somme de \$7664.00 pour le nouvel hôpital de Saint-Thomas de Montmagny.



On voit qu'il avait pensé à tout et que dans son testament comme dans toute sa vie il s'était montré homme d'ordre et prêtre charitable. C'est ainsi que le trouva la mort. Il était prêt à la recevoir. Frappé d'une attaque de paralysie partielle, dans l'hiver de 1875, il s'affaiblit tout doucement jusqu'à la fin qui arriva le 30 avril de la même année.

S'il souffrit avec patience les incommodités d'une maladie d'ailleurs relativement assez douce, s'il se soumit entièrement et s'abandonna tout entier à la volonté de Dieu, s'il multiplia ses prières et ses dévotions, on peut facilement le conjecturer après avoir lu ce qui précède ; mais je puis ajouter que j'ai été témoin de la piété de mon oncle pendant sa maladie, et de cette admirable tranquillité qui ne le quitta jamais et qui illumina ses derniers instants comme d'un dernier rayon.

Un jour que mon père était allé le visiter, mon oncle lui expliqua au long les effets du sacrement de Pénitence, et lui dit qu'il se faisait donner très souvent l'absolution afin d'effacer

de plus en plus le péché de son âme. Pour moi, je n'ai pas connu d'homme ou de prêtre meilleur que lui et je graverais volontiers sur sa tombe bénie ces paroles de l'Esprit-Saint : « *Erat . . . vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* Il était de tous les hommes le plus doux qui fût sur la terre. »

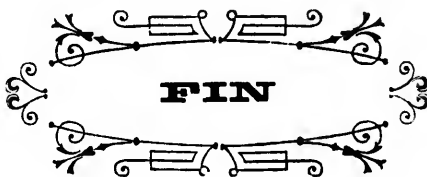


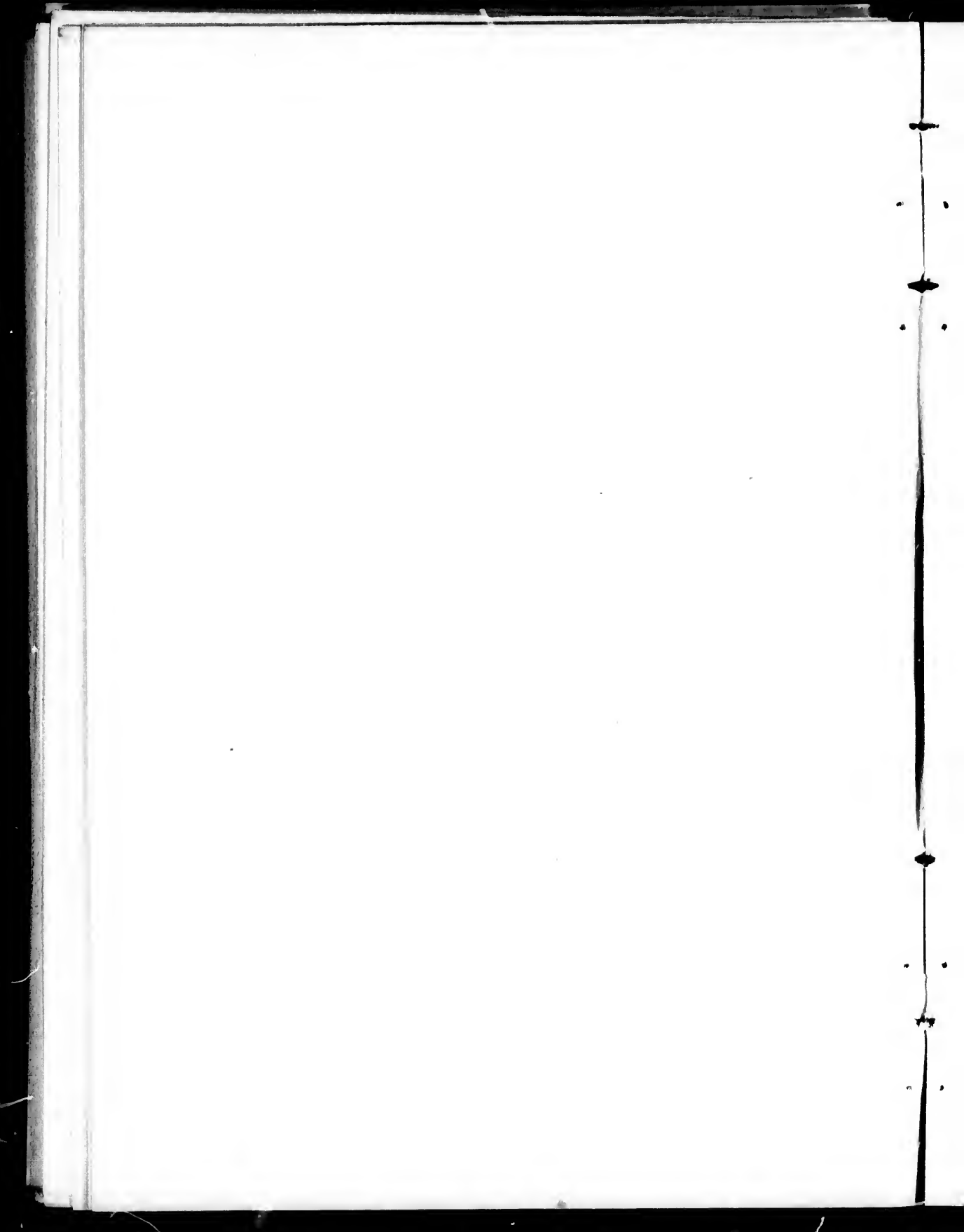
Les funérailles eurent lieu le 5 de mai à Saint-Roch-des-Aulnaies. M. F.-X. Delâge chanta le service de son ami, et un autre ami intime du défunt, M. le grand-vicaire Cazeau, prononça une touchante oraison funèbre. Je servis diacre et M. l'abbé J. Lizotte sous-diacre. Inutile de dire que toute la paroisse était là et que le clergé ainsi que la famille Têtu étaient largement représentés.



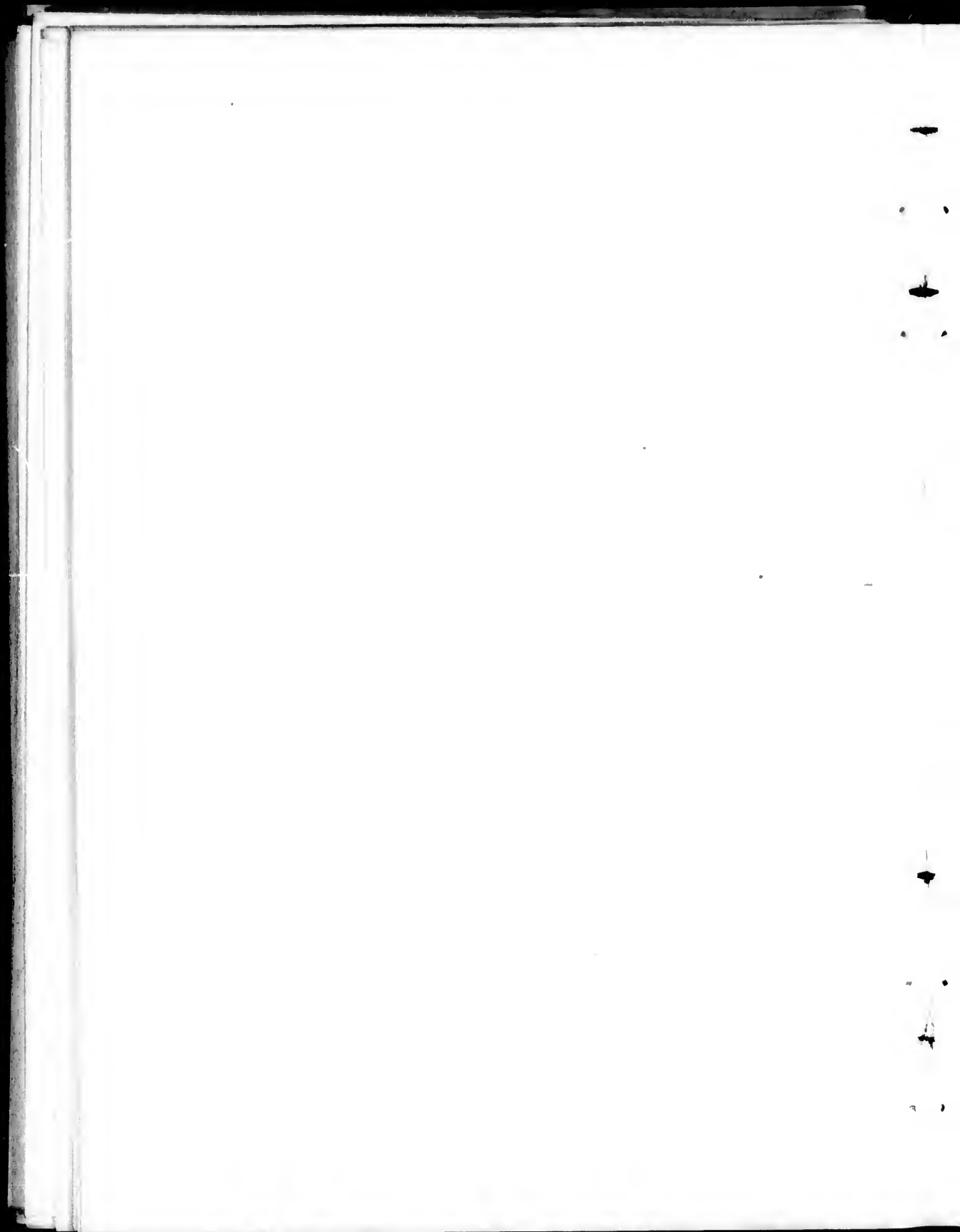
Il existe trois grands portraits de M. Têtu. L'un est à la maison paternelle de Saint-Thomas, mais si la peinture est assez bonne, la

ressemblance ne l'est pas. Un autre, dans la sacristie de Saint-Roch de Québec, me paraît excellent, de même que celui qui orne la sacristie de Saint-Roch-des-Aulnaies. Puisse celui que je viens de faire moi-même dans ces humbles pages être encore plus fidèle et contribuer comme les autres à la gloire de ce digne prêtre du Seigneur.





# APPENDICE





## APPENDICE A

---

A la page 28, on a vu que M. l'abbé Verreau avait donné par son testament à la fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies, une somme suffisante pour la fondation d'une école. Je puis ajouter que cette somme était de \$2000.00 et qu'une autre somme de \$2000.00 avait été léguée par le même charitable curé pour les pauvres de la paroisse.

L'école de fabrique fondée par M. Verreau a toujours été tenue sur un excellent pied et a rendu les plus grands services à la cause de l'éducation à Saint-Roch. Un ancien élève de l'Ecole normale Laval, M. Nérée Tremblay, (1) en a aujourd'hui la direction, et donne à ses vingt à vingt-cinq élèves un cours commercial

---

(1) Une preuve de la capacité de ce monsieur, c'est qu'il doit être prochainement nommé professeur à l'Ecole normale Laval de Québec.

---

complet et dans les deux langues, française et anglaise. Et ces élèves n'ont absolument rien à payer, les fonds laissés par le généreux fondateur—lesquels s'élèvent aujourd'hui à \$5,200.00—suffisant à toutes les dépenses.

Au sortir de cette excellente école, les élèves de talent peuvent de suite entrer au cours latin du Collège de Sainte-Anne. On comprend de suite l'importance d'une fondation de ce genre, et il est juste d'en rappeler le souvenir, à l'honneur de M. l'abbé Verreau, l'un des distingués curés de Saint-Roch-des-Aulnaies. C'est un exemple entre mille de ce que le clergé canadien a fait et fait encore pour l'instruction de la jeunesse dans notre pays.

A la page 29, j'ai dit que M. l'abbé Brodeur, successeur de M. Verreau, avait légué £200. à la fabrique pour la fondation d'une école ; il aurait été plus exact de dire *pour l'achat* d'une maison d'école.

## APPENDICE B

---

NOTES SUR LES CURÉS DE SAINT-ROCH-DES-  
AULNAIES, SUCCESSEURS DE  
M. D.-H. TÊTU

---

M. EDOUARD DUFOUR

Né à la Baie Saint-Paul, le 18 juin 1814, fils d'Isaac Dufour et de Véronique Gamache. Il fit ses études au Collège de Sainte-Anne. Ordonné à Québec le 18 août 1842 et nommé vicaire à Saint-Thomas. En 1845, missionnaire à Somerset ; 1850, curé de Saint-Lazare ; 1875, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies.

En 1888, M. Dufour se retira à l'Hôpital-Général de Québec, et c'est là qu'il mourut le 19 mars 1889. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Roch.

---

**M. JOSEPH-OCTAVE SOUCY**

Né le 13 mars 1841, à Saint-André, fils de Benjamin Soucy et de Généviève Paradis. Il fit tout son cours d'études au Collège de Sainte-Anne. Ordonné à Sainte-Anne le 11 octobre 1868, il continua d'être professeur au Collège de cette même paroisse. En 1871, nommé curé de Sainte-Anne-des-Monts ; 1878, curé de Saint-Ephrem de Tring ; 1887, vice-supérieur et procureur du Collège de Sainte-Anne ; 1888, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies.

M. Soucy y est décédé le 12 janvier 1892 et il a été inhumé dans l'église.

**M. NAPOLÉON-HONORÉ LECLERC**

Né le 20 juin 1849, à Lotbinière, fils de Michel Leclerc et de Emilie Desruisseaux. Ordonné à Québec le 7 juin 1873 ; professeur au Séminaire de Chicoutimi ; 1875, vicaire à

la Baie Saint-Paul ; 1876, curé de Valcartier ; 1878, curé d'Inverness et missionnaire de Leeds et de Saint-Pierre-Baptiste ; 1886, curé de Sainte-Catherine ; 1892, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies ; 1893, curé de Beaumont ; 1895, curé de Kamouraska.



#### M. FERDINAND GARNEAU

Né le 10 mai 1846, à Saint-André de Kamouraska, fils de Rémi Garneau et de Desanges Gagné. Ordonné à Québec le 23 mai 1875, il fut nommé professeur au Collège de Sainte-Anne où il avait fait ses études. 1876, vicaire à Somerset ; 1879, curé de Saint-Tite-des-Caps ; 1881, curé de Saint-Éleuthère ; 1888, curé de Beaumont ; 1893, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies.



## APPENDICE C

---

QUELQUES NOTES SUR LES PRÊTRES DONNÉS  
JUSQU'À CE JOUR À L'ÉGLISE PAR LA  
PAROISSE DE SAINT-ROCH-  
DES-AULNAIES

---

I. THÉOPHILE FRÉCHETTE.—Né le 3 mars 1809, fils de François Fréchette et de Marie Thècle Morin. Il fut ordonné le 8 septembre 1833 et nommé vicaire à Québec. Il mourut le 3 août 1839 et fut inhumé sous le chœur de la cathédrale.

II. ALEXIS BÉLANGER.—Né le 18 janvier 1808, fils de Pierre Bélanger et de Marie-Marthe Talbot. Ordonné le 19 septembre 1835 et nommé vicaire à la Baie-du-Febvre ; 1836, vicaire à Sainte-Marie de la Beauce ; 1839, mis-

---

sionnaire aux Isles de la Madeleine ; 1847, missionnaire à la Baie Saint-Georges, sur l'île de Terre-Neuve. C'est là qu'il mourut le 7 septembre 1868, et il fut inhumé dans l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies. Depuis 1855, il était Vicaire-Général.

III. JEAN-BAPTISTE PELLETIER. — Né le 1er mars 1814, de Jean-Baptiste Pelletier et de Céleste Leclerc-Francœur. Ordonné le 24 mai 1838 et nommé vicaire à Nicolet puis à Sainte-Marie de la Beauce. En 1843, il devint curé de l'Isle-aux-Coudres où il demeura toute sa vie. Mgr Racine le fit grand-vicaire. M. Pelletier mourut le 25 juin 1892 et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne de l'église de l'Isle-aux-Coudres.

IV. CAJETAN MIVILLE. — Né, le 13 mai 1812, de Augustin Miville dit Deschènes et de Marie-Anne Voisine. Il fit ses études classiques au Collège de Sainte-Anne et, le 2 octobre 1838,

il eut de l'archevêque de Québec son *exeat* lui permettant de s'annexer à un autre diocèse. Il choisit celui de Charlottetown, y fut ordonné prêtre, et fut employé dans différents postes des Isles de la Madeleine. C'est là qu'il mourut à la fin de décembre 1871.

V. PIERRE-GRÉGOIRE TREMBLAY.—Né le 12 mars 1820, fils de Paschal Tremblay et de Louise Ouellet. Ordonné à Québec le 6 août 1846 ; professeur au Collège de Sainte-Anne ; 1849, directeur au même collège ; 1854, malade et pensionnaire de la Caisse ecclésiastique Saint-Michel ; 1858, curé de Beauport où il est décédé le 4 août 1885. Inhumé dans l'église de la même paroisse.

VI. NARCISSE PELLETIER.—Né le 17 janvier 1820, de François-Roch Pelletier et de Josephite Miville. Ordonné à Québec le 1er octobre 1848 ; vicaire à Saint-François du Lac ; 1849, au Cap-Santé ; 1850, à Saint-François du Lac ;



---

1851, à Sainte-Anne de la Pérade ; 1852, curé de Stanfold où il décède le 13 juillet 1874.

VII. FRANÇOIS-AMABLE BLANCHET.—Né, le 23 avril 1822, de Joseph Blanchet et de Julienne Hudon ; il fut ordonné à Québec le 8 septembre 1849 ; professeur au Collège de Sainte-Anne ; directeur des ecclésiastiques ; 1870, assistant-curé à Saint-Augustin où il décède le 26 août 1885. Inhumation dans l'église de la même paroisse.

VIII. ANDRÉ PELLETIER.—Né, le 31 mai 1824, fils de Louis Pelletier et de Marie-Ade-laïde Morin ; ordonné à Québec le 8 septembre 1849 ; professeur, directeur et supérieur au Collège de Sainte-Anne ; 1874, curé d'Herbertville ; 1875, curé de Saint-Jean, I. O. ; 1887, se retire du saint ministère ; décédé le 11 juin 1890 à l'Hôpital-Général de Québec et inhumé au Bon-Pasteur.

IX. THOMAS SOULARD.— Né, le 2 mars 1830, de François Soulard et de Adelaïde Roy ; ordonné en 1857 dans les missions de Vancouver, par Mgr Demers, et décédé, missionnaire en Orégon, le 20 septembre 1861.

X. ELZÉAR SOULARD.— Né, le 3 février 1834, de François Soulard et de Adelaïde Roy ; ordonné à Québec le 5 juin 1859 ; vicaire à Saint-Elzéar de Beauce où il décède le 10 mai 1860. Inhumé le 14 du même mois, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

XI. LUCIEN-NAPOLÉON FRANCOEUR.— Né, le 8 novembre 1829, de Germain Francoeur et de Lucie Mercier ; ordonné à Québec le 24 septembre 1859 ; vicaire à Saint-Thomas ; 1860, à Saint-Elzéar ; 1863, curé de Saint-Cajetan d'Armagh ; 1866, curé de Saint-Julien de Wolfestown ; 1888, curé de Saint-Gabriel de Stratford du Lac Aylmer.

XII. THOMAS CARON.—Né, le 21 décembre 1837, de Antoine Caron et de Julienne Morin. Ordonné à Ottawa le 6 juin 1868. Curé de Clarence-Creek dans le diocèse d'Ottawa.

XIII. JEAN-ALPHONSE PELLETIER.—Né, le 20 mai 1839, de Jean-Baptiste Pelletier et de Céleste Leclerc-Franceur. Ordonné à Sainte-Anne le 11 octobre 1868 ; professeur au collège de la même paroisse ; 1872, curé de Saint-Onésime ; 1878, curé de l'Isle-aux-Coudres. M. l'abbé Alphonse Pelletier s'est retiré du saint ministère, en 1895, et demeure à Notre-Dame de Lévis. Il est le frère de feu M. le grand-vicaire Pelletier.

XIV. LÉANDRE FRANCEUR.—Né, le 3 février 1839, de Germain Franceur et de Lucie Mercier. Ordonné à Ottawa le 18 octobre 1868 ; 1871, curé de Gloucester, Ottawa ; 1877, de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa ; 1881, de Greenville ; 1883, de Hartwell ; 1887, assis-

---

tant à Sainte-Anne ; 1889, curé à South Casselman, Ont.

XV. JOSEPH-BENOIT SOULARD.—Né, le 22 mars 1841, de François Soulard et de Adélaïde Roy. Ordonné à Québec le 22 mai 1869 ; vicaire à Saint-Roch-des-Aulnaies ; 1871, curé de Sainte-Perpétue et de Saint-Pamphile ; 1879, curé des Ecureuils.

XVI. JOSEPH LIZOTTE.—Né, le 10 mars 1849, de Maurice Lizotte et de Justine Lévêque ; ordonné le 20 février 1875, à Québec ; assistant-procureur du Collège de Sainte-Anne ; 1878, curé de Roberval.

XVII. JEAN-SÉVÉRIN PELLETIER.—Né, le 24 novembre 1849, de André Pelletier et de Elizabeth Fortin. Ordonné à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 24 juin 1877 ; vicaire à Hébertville ; 1879, curé de l'Anse Saint-Jean.

XVIII. NAPOLÉON CHRÉTIEN. — Fils de André Chrétien et de Julie Bérubé. Ordonné

le 24 juin 1877 ; vicaire à Cascapédiac et à Caplan ; 1878, curé de Caplan dans le diocèse de Rimouski. Décédé le 16 mai 1884.

XIX. LOUIS CHINIQUY. — Né, le 28 mai 1843, de Louis Chiniquy et de Emilie Ecuier. Après avoir fait toutes ses études au Collège de Sainte-Anne, il fut instituteur pendant quelques années et embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Il est maintenant curé de la paroisse de Sainte-Anne, West Covington, dans le Kentucky.

XX. NAZAIRE PELLETIER. — Né, le 20 janvier 1847, de Jean-Baptiste Pelletier et de Théotiste Dessaint dit Saint-Pierre. Ordonné à la Baie Saint-Paul de Manitoba, le 16 octobre 1879 ; vicaire au même endroit ; 1880, curé de Saint-Joseph Letellier, diocèse de Saint-Boniface. Décédé en janvier 1897, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

XXI. LOUIS-OCTAVE TREMBLAY.—Né, le 6 février 1855, de Louis-Henri Tremblay et de Marie-Émilie Beaubien ; ordonné à Québec le 22 mai 1880 ; professeur de musique et de sciences au Collège de Sainte-Anne ; directeur de l'École d'Agriculture du même lieu ; conférencier agricole ; 1898, curé de Saint-Philippe de Néri.

XXII. NORBERT-ISRAEL DUMONT.—Né, le 8 juin 1852, de Édouard Dumont et de Clémentine Bélanger. Ordonné le 1er mai 1882 à Chatham ; cours d'études à Sainte-Anne et à St-Sulpice de Montréal ; curé de Sainte-Anne dans le diocèse de Chatham ; 1891, curé de Saint-François de Madawaska dans le même diocèse.

XXIII. FERNAND DUPUIS.—Né, le 20 juin 1858, de Jean-Baptiste Couillard-Dupuis et de Justine Letellier de Saint-Just. Il fait son cours de théologie au Collège Romain et est

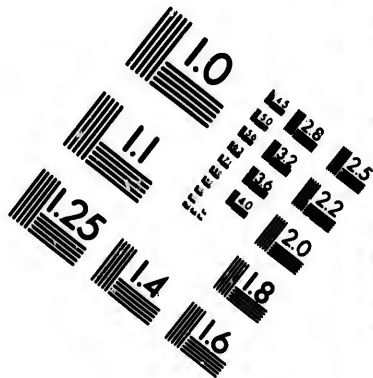
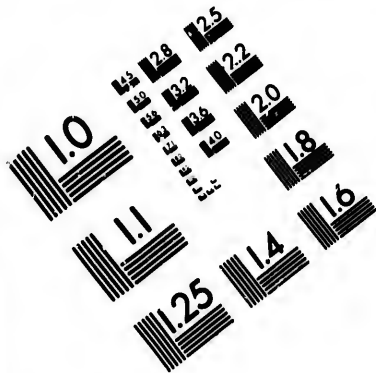
ordonné à Rome le 2 juin 1882 ; 1883, professeur de théologie au Collège de Lévis ; 1893, vicaire à la Basilique de N.-D. de Québec ; 1896, curé de Berthier.

XXIV. N.-LUC CASTONGUAY.—Né, le 20 octobre 1865, de Jean Castonguay et de Justine Leclerc-Francœur. Ordonné, le 10 juillet 1885, à Sherbrooke. Curé de East Bolton dans le diocèse de Sherbrooke.

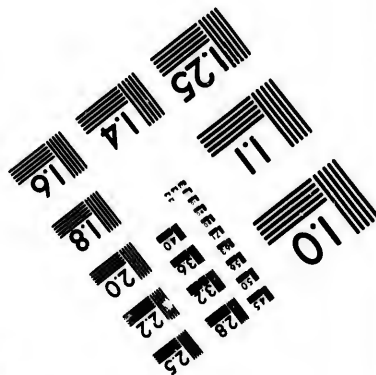
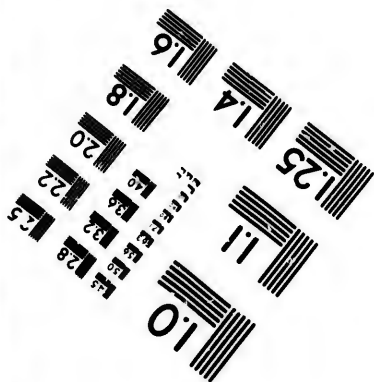
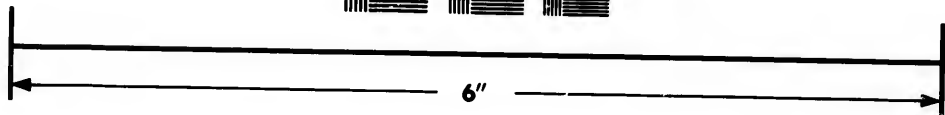
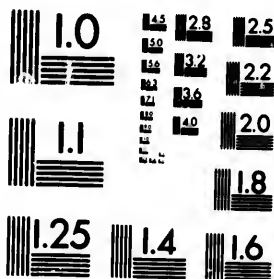
XXV. GEORGES MIVILLE.—Né, le 29 mai 1864, de Georges Miville et d'Héloïse Pelletier. Ordonné à Québec, le 15 mai 1887 ; professeur au Collège de Sainte-Anne ; 1890, vicaire à Sainte-Marie de la Beauce ; 1891, vicaire à Notre-Dame de Lévis ; 1892, chapelain de l'Hôpital de Fraserville ; 1893, au séminaire de Saint-Sulpice de Montréal et chapelain de l'Hospice Saint-Joseph de Montréal ; 1894, professeur au Collège de Sainte-Anne, directeur des ecclésiastiques, préfet des études.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
3.6  
4.5  
5.6  
7.1  
9.0  
11.2  
13.8  
17.0  
20.6  
25.0  
31.5  
39.6  
49.5  
61.5  
76.0  
93.0  
113.0  
138.0  
168.0  
203.0  
250.0  
310.0  
385.0  
475.0  
585.0  
720.0  
885.0  
1080.0  
1320.0  
1620.0  
1980.0  
2400.0  
2925.0  
3570.0  
4350.0  
5280.0  
6435.0  
7830.0  
9480.0  
11475.0  
13950.0  
16950.0  
20550.0  
24825.0  
29850.0  
35700.0  
42450.0  
50175.0  
58950.0  
68850.0  
79950.0  
93300.0  
109050.0  
127350.0  
148350.0  
172050.0  
198600.0  
228000.0  
261150.0  
298050.0  
338850.0  
393450.0  
452050.0  
524700.0  
601500.0  
692550.0  
798000.0  
918000.0  
1053000.0  
1203000.0  
1368000.0  
1548000.0  
1743000.0  
1953000.0  
2178000.0  
2428000.0  
2703000.0  
3003000.0  
3328000.0  
3683000.0  
4068000.0  
4483000.0  
4928000.0  
5403000.0  
5908000.0  
6443000.0  
7008000.0  
7593000.0  
8208000.0  
8853000.0  
9528000.0  
10233000.0  
10968000.0  
11733000.0  
12528000.0  
13353000.0  
14208000.0  
15083000.0  
15988000.0  
16913000.0  
17868000.0  
18843000.0  
19838000.0  
20853000.0  
21888000.0  
22943000.0  
23998000.0  
25073000.0  
26173000.0  
27298000.0  
28448000.0  
29623000.0  
30823000.0  
32048000.0  
33288000.0  
34553000.0  
35843000.0  
37158000.0  
38488000.0  
39843000.0  
41223000.0  
42628000.0  
44058000.0  
45513000.0  
46993000.0  
48498000.0  
49998000.0  
51523000.0  
53078000.0  
54653000.0  
56248000.0  
57863000.0  
59498000.0  
61153000.0  
62828000.0  
64523000.0  
66248000.0  
67993000.0  
69758000.0  
71543000.0  
73358000.0  
75193000.0  
77048000.0  
78923000.0  
80828000.0  
82753000.0  
84698000.0  
86663000.0  
88648000.0  
90653000.0  
92678000.0  
94723000.0  
96788000.0  
98873000.0  
100978000.0  
103093000.0  
105218000.0  
107353000.0  
109508000.0  
111673000.0  
113848000.0  
116033000.0  
118228000.0  
120433000.0  
122648000.0  
124873000.0  
127108000.0  
129353000.0  
131608000.0  
133873000.0  
136148000.0  
138433000.0  
140728000.0  
143033000.0  
145348000.0  
147673000.0  
149998000.0  
152333000.0  
154678000.0  
157033000.0  
159398000.0  
161773000.0  
164158000.0  
166553000.0  
168958000.0  
171373000.0  
173798000.0  
176233000.0  
178678000.0  
181133000.0  
183598000.0  
186073000.0  
188558000.0  
191053000.0  
193558000.0  
196073000.0  
198598000.0  
201133000.0  
203678000.0  
206233000.0  
208798000.0  
211373000.0  
213958000.0  
216553000.0  
219158000.0  
221773000.0  
224398000.0  
227033000.0  
229678000.0  
232333000.0  
234998000.0  
237673000.0  
240358000.0  
243053000.0  
245758000.0  
248473000.0  
251198000.0  
253933000.0  
256678000.0  
259433000.0  
262198000.0  
264973000.0  
267758000.0  
270553000.0  
273358000.0  
276173000.0  
278998000.0  
281833000.0  
284678000.0  
287533000.0  
290398000.0  
293273000.0  
296158000.0  
299053000.0  
301958000.0  
304873000.0  
307798000.0  
310733000.0  
313678000.0  
316633000.0  
319598000.0  
322573000.0  
325558000.0  
328553000.0  
331558000.0  
334573000.0  
337598000.0  
340633000.0  
343678000.0  
346733000.0  
349798000.0  
352873000.0  
355958000.0  
359053000.0  
362158000.0  
365273000.0  
368398000.0  
371533000.0  
374678000.0  
377833000.0  
380998000.0  
384173000.0  
387358000.0  
390553000.0  
393758000.0  
396973000.0  
400198000.0  
403433000.0  
406678000.0  
409933000.0  
413198000.0  
416473000.0  
419758000.0  
423053000.0  
426358000.0  
429673000.0  
432998000.0  
436333000.0  
439678000.0  
443033000.0  
446398000.0  
449773000.0  
453158000.0  
456553000.0  
459958000.0  
463373000.0  
466798000.0  
470233000.0  
473678000.0  
477133000.0  
480598000.0  
484073000.0  
487558000.0  
491053000.0  
494558000.0  
498073000.0  
501598000.0  
505133000.0  
508678000.0  
512233000.0  
515798000.0  
519373000.0  
522958000.0  
526553000.0  
530158000.0  
533773000.0  
537398000.0  
541033000.0  
544678000.0  
548333000.0  
551998000.0  
555673000.0  
559358000.0  
563053000.0  
566758000.0  
570473000.0  
574198000.0  
577933000.0  
581678000.0  
585433000.0  
589198000.0  
592973000.0  
596758000.0  
600553000.0  
604358000.0  
608173000.0  
611998000.0  
615833000.0  
619678000.0  
623533000.0  
627398000.0  
631273000.0  
635158000.0  
639053000.0  
642958000.0  
646873000.0  
650798000.0  
654733000.0  
658678000.0  
662633000.0  
666598000.0  
670573000.0  
674558000.0  
678553000.0  
682558000.0  
686573000.0  
690598000.0  
694633000.0  
698678000.0  
702733000.0  
706798000.0  
710873000.0  
714958000.0  
719053000.0  
723158000.0  
727273000.0  
731398000.0  
735533000.0  
739678000.0  
743833000.0  
747998000.0  
752173000.0  
756358000.0  
760553000.0  
764758000.0  
768973000.0  
773198000.0  
777433000.0  
781678000.0  
785933000.0  
790198000.0  
794473000.0  
798758000.0  
803053000.0  
807358000.0  
811673000.0  
815998000.0  
820333000.0  
824678000.0  
829033000.0  
833398000.0  
837773000.0  
842158000.0  
846553000.0  
850958000.0  
855373000.0  
859798000.0  
864233000.0  
868678000.0  
873133000.0  
877598000.0  
882073000.0  
886558000.0  
891053000.0  
895558000.0  
900073000.0  
904598000.0  
909133000.0  
913678000.0  
918233000.0  
922798000.0  
927373000.0  
931958000.0  
936553000.0  
941158000.0  
945773000.0  
950398000.0  
955033000.0  
959678000.0  
964333000.0  
968998000.0  
973673000.0  
978358000.0  
983053000.0  
987758000.0  
992473000.0  
997198000.0  
1001933000.0  
1006678000.0  
1011433000.0  
1016198000.0  
1020973000.0  
1025758000.0  
1030553000.0  
1035358000.0  
1040173000.0  
1044998000.0  
1049833000.0  
1054678000.0  
1059533000.0  
1064398000.0  
1069273000.0  
1074158000.0  
1079053000.0  
1083958000.0  
1088873000.0  
1093798000.0  
1098733000.0  
1103678000.0  
1108633000.0  
1113598000.0  
1118573000.0  
1123558000.0  
1128553000.0  
1133558000.0  
1138573000.0  
1143598000.0  
1148633000.0  
1153678000.0  
1158733000.0  
1163798000.0  
1168873000.0  
1173958000.0  
1179053000.0  
1184158000.0  
1189273000.0  
1194398000.0  
1199533000.0  
1204678000.0  
1209833000.0  
1214998000.0  
1220173000.0  
1225358000.0  
1230553000.0  
1235758000.0  
1240973000.0  
1246198000.0  
1251433000.0  
1256678000.0  
1261933000.0  
1267198000.0  
1272473000.0  
1277758000.0  
1283053000.0  
1288358000.0  
1293673000.0  
1298998000.0  
1304333000.0  
1309678000.0  
1315033000.0  
1320398000.0  
1325773000.0  
1331158000.0  
1336553000.0  
1341958000.0  
1347373000.0  
1352798000.0  
1358233000.0  
1363678000.0  
1369133000.0  
1374598000.0  
1380073000.0  
1385558000.0  
1391053000.0  
1396558000.0  
1402073000.0  
1407598000.0  
1413133000.0  
1418678000.0  
1424233000.0  
1429798000.0  
1435373000.0  
1440958000.0  
1446553000.0  
1452158000.0  
1457773000.0  
1463398000.0  
1469033000.0  
1474678000.0  
1480333000.0  
1485998000.0  
1491673000.0  
1497358000.0  
1503053000.0  
1508758000.0  
1514473000.0  
1520198000.0  
1525933000.0  
1531678000.0  
1537433000.0  
1543198000.0  
1548973000.0  
1554758000.0  
1560553000.0  
1566358000.0  
1572173000.0  
1577998000.0  
1583833000.0  
1589678000.0  
1595533000.0  
1601398000.0  
1607273000.0  
1613158000.0  
1619053000.0  
1624958000.0  
1630873000.0  
1636798000.0  
1642733000.0  
1648678000.0  
1654633000.0  
1660598000.0  
1666573000.0  
1672558000.0  
1678553000.0  
1684558000.0  
1690573000.0  
1696598000.0  
1702633000.0  
1708678000.0  
1714733000.0  
1720798000.0  
1726873000.0  
1732958000.0  
1739053000.0  
1745158000.0  
1751273000.0  
1757398000.0  
1763533000.0  
1769678000.0  
1775833000.0  
1781998000.0  
1788173000.0  
1794358000.0  
1800553000.0  
1806758000.0  
1812973000.0  
1819198000.0  
1825433000.0  
1831678000.0  
1837933000.0  
1844198000.0  
1850473000.0  
1856758000.0  
1863053000.0  
1869358000.0  
1875673000.0  
1881998000.0  
1888333000.0  
1894678000.0  
1901033000.0  
1907398000.0  
1913773000.0  
1920158000.0  
1926553000.0  
1932958000.0  
1939373000.0  
1945798000.0  
1952233000.0  
1958678000.0  
1965133000.0  
1971598000.0  
1978073000.0  
1984558000.0  
1991053000.0  
1997558000.0  
2004073000.0  
2010598000.0  
2017133000.0  
2023678000.0  
2030233000.0  
2036798000.0  
2043373000.0  
2049958000.0  
2056553000.0  
2063158000.0  
2069773000.0  
2076398000.0  
2083033000.0  
2089678000.0  
2096333000.0  
2102998000.0  
2109673000.0  
2116358000.0  
2123053000.0  
2129758000.0  
2136473000.0  
2143198000.0  
2149933000.0  
2156678000.0  
2163433000.0  
2170198000.0  
2176973000.0  
2183758000.0  
2190553000.0  
2197358000.0  
2204173000.0  
2210998000.0  
2217833000.0  
2224678000.0  
2231533000.0  
2238398000.0  
2245273000.0  
2252158000.0  
2259053000.0  
2265958000.0  
2272873000.0  
2279798000.0  
2286733000.0  
2293678000.0  
2300633000.0  
2307598000.0  
2314573000.0  
2321558000.0  
2328553000.0  
2335558000.0  
2342573000.0  
2349598000.0  
2356633000.0  
2363678000.0  
2370733000.0  
2377798000.0  
2384873000.0  
2391958000.0  
2399053000.0  
2406158000.0  
2413273000.0  
2420398000.0  
2427533000.0  
2434678000.0  
2441833000.0  
2448998000.0  
2456173000.0  
2463358000.0  
2470553000.0  
2477758000.0  
2484973000.0  
2492198000.0  
2499433000.0  
2506678000.0  
2513933000.0  
2521198000.0  
2528473000.0  
2535758000.0  
2543053000.0  
2550358000.0  
2557673000.0  
2564998000.0  
2572333000.0  
2579678000.0  
2587033000.0  
2594398000.0  
2601773000.0  
2609158000.0  
2616553000.0  
2623958000.0  
2631373000.0  
2638798000.0  
2646233000.0  
2653678000.0  
2661133000.0  
2668598000.0  
2676073000.0  
2683558000.0  
2691053000.0  
2698558000.0  
2706073000.0  
2713598000.0  
2721133000.0  
2728678000.0  
2736233000.0  
2743798000.0  
2751373000.0  
2758958000.0  
2766553000.0  
2774158000.0  
2781773000.0  
2789398000.0  
2797033000.0  
2804678000.0  
2812333000.0  
2820098000.0  
2827873000.0  
2835658000.0  
2843453000.0  
2851258000.0  
2859073000.0  
2866898000.0  
2874733000.0  
2882598000.0  
2890473000.0  
2898358000.0  
2906253000.0  
2914158000.0  
2922073000.0  
2929998000.0  
2937933000.0  
2945878000.0  
2953833000.0  
2961798000.0  
2969773000.0  
2977758000.0  
2985753000.0  
2993758000.0  
3001773000.0  
3009798000.0  
3017833000.0  
3025878000.0  
3033933000.0  
3041998000.0  
3050073000.0  
3058158000.0  
3066253000.0  
3074358000.0  
3082473000.0  
3090598000.0  
3098733000.0  
3106878000.0  
3115033000.0  
3123198000.0  
3131373000.0  
3139558000.0  
3147753000.0  
3155958000.0  
3164173000.0  
3172398000.0  
3180633000.0  
3188878000.0  
3197133000.0  
3205398000.0  
3213673000.0  
3221958000.0  
3230253000.0  
3238558000.0  
3246873000.0  
3255198000.0  
3263533000.0  
3271878000.0  
3280233000.0  
3288598000.0  
3296973000.0  
3305358000.0  
3313753000.0  
3322158000.0  
3330573000.0  
3338998000.0  
3347433000.0  
3355878000.0  
3364333000.0  
3372798000.0  
3381273000.0  
3389758000.0  
3398253000.0  
3406758000.0  
3415273000.0  
3423798000.0  
3432333000.0  
3440878000.0  
3449433000.0  
3457998000.0  
3466573000.0  
3475158000.0  
3483753000.0  
3492358000.0  
3500973000.0  
3509598000.0  
3518233000.0  
3526878000.0  
3535533000.0  
3544198000.0  
3552873000.0  
3561558000.0  
3570253000.0  
3578958000.0  
3587673000.0  
3596398000.0  
3605133000.0  
3613878000.0  
3622633000.0  
3631398000.0  
3640173000.0  
3648958000.0  
3657753000.0  
3666558000.0  
3675373000.0  
3684198000.0  
3693033000.0  
3701878000.0  
3710733000.0  
3719598000.0  
3728473000.0  
3737358000.0  
3746253000.0  
3755158000.0  
3764073000.0  
3772998000.0  
3781933000.0  
3790878000.0  
3800833000.0  
3809798000.0  
3818773000.0  
3827758000.0  
3836753000.0  
3845758000.0  
3854773000.0  
3863798000.0  
3872833000.0  
3881878000.0  
3890933000.0  
3900033000.0  
3909098000.0  
3918173000.0  
3927258000.0  
3936353000.0  
3945458000.0  
3954573000.0  
3963698000.0  
3972833000.0  
3981978000.0  
3991133000.0  
4000298000.0  
4009473000.0  
4018658000.0  
4027853000.0  
4037058000.0  
4046273000.0  
4055498000.0  
4064733000.0  
4073978000.0  
4083233000.0  
4092498000.0  
4101773000.0  
4111078000.0  
4120398000.0  
4129733000.0  
4139078000.0  
4148433000.0  
4157798000.0  
4167173000.0  
4176558000.0  
4185953000.0  
4195358000.0  
4204773000.0  
4214198000.0  
4223633000.0  
4233078000.0  
4242533000.0  
4251998000.0  
4261473000.0  
4270933000.0  
4280398000.0  
4289873000.0  
4299358000.0  
4308853000.0  
4318358000.0  
4327873000.0  
4337398000.0  
4346933000.0  
4356478000.0  
4366033000.0  
4375598000.0  
4385173000.0  
4394758000.0  
4404353000.0  
4413958000.0  
4423573000.0  
4433198000.0  
4442833000.0  
4452478000.0  
4462133000.0  
4471798000.0  
4481473000.0  
4491158000.0  
4500853000.0  
4510558000.0  
4520273000.0  
4529998000.0  
4539733000.0  
4549478000.0  
4559233000.0  
4568998000.0  
4578773000.0  
4588558000.0  
4598353000.0  
4608158000.0  
4617973000.0  
4627798000.0  
4637633000.0  
4647478000.0  
4657333000.0  
4667198000.0  
4677073000.0  
4686958000.0  
4696853000.0  
4706758000.0  
4716673000.0  
4726598000.0  
4736533000.0  
4746478000.0  
4756433000.0  
4766398000.0  
4776373000.0  
4786358000.0  
4796353000.0  
4806358000.0  
4816373000.0  
4826398000.0  
4836433000.0  
4846478000.0  
4856533000.0  
4866598000.0  
4876673000.0  
4886758000.0  
4896853000.0  
49

---

XXVI. LOUIS-MAGLOIRE PICARD-DESTROIS-MAISONS.—Né, le 26 juin 1865, de Magloire Picard - Destroismaisons et de Marie - Thècle Plourde. Ordonné à Québec le 31 mai 1890. Professeur de sciences au Collège de Sainte-Anne.

XXVII. L.-A.-N. CARON.—Né, le 5 mai 1866, de Michel Caron et de Céline Caron. Ordonné le 30 août 1891. Curé de Hatley, dans le diocèse de Sherbrooke.

XXVIII. DAVID CHÉNARD.—Né, le 3 février 1868, de Michel Chénard et de Adelaïde Leclerc. Ordonné à Québec le 18 septembre 1892. Professeur de musique à Chicoutimi; 1894, vicaire à Saint-Ferdinand; 1895, vicaire à Saint-Casimir.

XXIX. LOUIS-JOSEPH PELLETIER.—Né, le 27 mars 1869, de Guillaume Pelletier et de

---

Virginie Miville. Ordonné le 22 septembre 1895 à Sherbrooke. Vicaire à Richmond.

XXX. CHARLES-FRANÇOIS DUPONT.— Né, le 17 juillet 1870, de Marcel Dupont et de Bibiane Ouellet. Ordonné le 22 juin 1897; vicaire à Saint-Ephrem de Tring.

Je crois que peu de paroisses de la campagne—si on excepte Sainte-Anne de la Pocatière et la Rivière-Ouelle—peuvent se glorifier d'avoir fourni un si grand nombre de prêtres à l'Église. Il est assez curieux de noter qu'ils semblent avoir voulu représenter Saint-Roch dans presque tous les diocèses du Canada, et quelques-uns mêmes sont allés plus loin. C'est ainsi qu'on en trouve employés au saint-ministère aux Iles-de-la-Madeleine, à Terrebonne, dans l'Isle du Prince-Edouard, à Chicoutimi, Sherbrooke, Ottawa, Nicolet, Chatham, Covington dans les États-Unis, et jusque dans les missions lointaines du Manitoba et de l'Orégon.

Dans cette liste, je ne trouve que de dignes ecclésiastiques, de bons prêtres qui sont l'honneur de leur paroisse et de leur famille.

Plusieurs ont été ou sont des hommes distingués par leur science et par les postes importants qu'ils ont occupés. C'est ainsi que l'on peut signaler deux vicaires-généraux, comme MM. Alexis Bélanger et Jean-Baptiste Pelletier ; un supérieur de collège et un prédicateur estimé, comme M. André Pelletier ; des colonisateurs, comme MM. Narcisse Pelletier et Joseph-Benoît Soulard ; des architectes et constructeurs d'églises, comme l'abbé Alphonse Pelletier ; un docteur en théologie et un élégant écrivain, comme l'abbé Fernand Dupuis ; un professeur de sciences et un habile mécanicien, comme l'abbé Ls-Magloire Picard-Destroismaisons ; un savant professeur de belles-lettres et un préfet des Etudes, comme l'abbé Georges Miville ; un musicien et un professeur d'agriculture et conférencier agricole de

marque, comme l'abbé Louis Tremblay ; des missionnaires, comme les MM. Alexis Bélanger et Thomas Soulard ; un organisateur hors ligne comme l'abbé Joseph Lizotte, le dévoué et déjà célèbre curé de la ville de Roberval. Et je ne dis rien de M. Grégoire Tremblay, musicien comme son neveu, et surtout habile et bien-aimé directeur de la jeunesse au Collège de Sainte-Anne, puis ensuite si avantageusement connu comme curé de l'importante paroisse de Beauport. Je passe sous silence les autres messieurs qui figurent dans la liste que j'ai publiée plus haut ; tous ont rempli ou remplissent encore avec talent, zèle et dévouement les différentes missions qui leur ont été confiées.



Puisse la lecture de ces quelques notes inspirer aux bonnes familles de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Louise—la fille de Saint-

Roch—le désir de continuer ces excellentes traditions, et la résolution de diriger vers le Collège de Sainte-Anne ceux de leurs enfants qui semblent appelés par leurs talents et leurs vertus à la sublime vocation de sacerdoce.

## APPENDICE D

---

### QUELQUES STATISTIQUES

---

La population de Saint-Roch-des-Aulnaies est aujourd'hui de 1340 âmes, dont 940 communiants.

Toutes les familles sont canadiennes-françaises.

En 1897, il y a eu 59 baptêmes, 10 mariages et 27 sépultures.

Pas une seule naissance illégitime.

134 garçons et 127 filles ont fréquenté les 9 écoles de la paroisse.

Il y a une bibliothèque paroissiale de 250 volumes.



---

Pas d'auberge où l'on vend de la boisson.

Quant à la piété des paroissiens, elle est au moins égale à celle des habitants des meilleures paroisses du diocèse de Québec. Pour le prouver, il suffit de dire qu'à ma connaissance personnelle, il y eut une fois aux *Quarante heures* plus de communions données qu'il n'y avait de communiants, plusieurs ayant communié deux fois. Dans le cours de l'année dernière, l'on a distribué 4000 hosties à 935 communiants.

Il y a dans la paroisse : un médecin, le docteur F.-X. Gosselin ; un notaire, M. Pierre-Thémistocle Dupont ; un arpenteur, M. N.-Ludger Deschènes, et un pépiniériste de haute valeur, M. Auguste Dupuis.

Quant aux hommes d'affaires et cultivateurs intelligents, on comprendra que je ne puis en donner la liste, elle serait par trop longue.

